



**EnCana Corporation**

# **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**Établis en \$ US**

**Exercice terminé le 31 décembre 2006**

## Rapport de la direction

### *Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés*

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints d'Encana Corporation. Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars US selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées. L'information financière que renferme le rapport annuel est conforme aux états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la société a approuvé l'information contenue dans les états financiers. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont le mandat écrit respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002 et, en principe, se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités de vérification établies par la New York Stock Exchange. Le comité de vérification se réunit au moins une fois par trimestre.

### *Responsabilité de la direction relativement au contrôle interne à l'égard de l'information financière*

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la société. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à l'établissement et à la présentation des états financiers consolidés.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes, quelque soit le soin qu'on apporte à les élaborer. Par conséquent, même si les systèmes de contrôle interne ont été jugés efficaces, ils ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui a trait à l'établissement et à la présentation des états financiers. En outre, les prévisions sur toute évaluation de l'efficacité se rapportant aux périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles peuvent devenir insuffisants en raison de la modification des conditions, ou que le degré de conformité avec les politiques ou les procédés peut diminuer.

La direction a procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2006 selon les critères établis dans le document intitulé « Internal Control – Integrated Framework », publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (le « COSO »). À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace à cette date.

L'évaluation par la direction de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2006 a été vérifiée par PricewaterhouseCoopers s.r.l., cabinet d'experts-comptables indépendant mandaté par un vote des actionnaires de la société lors de la dernière assemblée générale, pour vérifier et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés de la société et sur l'évaluation, par la direction, de l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2006. PricewaterhouseCoopers s.r.l. a exprimé de telles opinions, comme l'atteste son rapport inclus dans les présentes.

Le président et  
chef de la direction,

Le vice-président directeur et  
chef des services financiers,

(signé) Randall K. Eresman

(signé) Brian C. Ferguson

Le 22 février 2007

## **Rapport des vérificateurs**

Aux actionnaires d'EnCana Corporation

Nous avons exécuté une vérification intégrée des états financiers consolidés et du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'EnCana Corporation (la « société ») au 31 décembre 2006, ainsi que des vérifications des états financiers consolidés de la société aux 31 décembre 2005 et 2004. Nos opinions, fondées sur nos vérifications, sont présentées ci-dessous.

### **États financiers consolidés**

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'EnCana Corporation aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Notre vérification des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2006 et pour l'exercice terminé à cette date a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Nos vérifications des états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2005 et pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 décembre 2005 ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### **Contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Nous avons aussi vérifié l'évaluation de la direction, présentée dans le rapport de la direction inclus dans les présentes, portant sur le maintien par la société d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2006, selon les critères établis dans le document « *Internal Control – Integrated Framework* », publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway Commission (COSO). La responsabilité du maintien d'un contrôle efficace de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'évaluation de la direction et sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière, a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. La vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend l'obtention d'une compréhension du contrôle interne, l'appréciation de l'évaluation de la direction, des sondages sur la conception et le fonctionnement efficace du contrôle interne et leur évaluation et tout autre procédé jugé nécessaire dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société repose sur un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers destinés à un usage externe selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière inclut les politiques et les procédés qui :

- i) se rapportent au maintien de registres raisonnablement détaillés, reflétant avec précision les opérations et les cessions liées aux actifs de la société, et en donnent une image fidèle; ii) procurent une assurance raisonnable que les opérations sont dûment comptabilisées pour permettre la préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et les dépenses de la société sont effectués conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de la société; et iii) procurent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection en temps utile d'acquisitions, d'utilisations ou de cessions non autorisées des actifs de la société susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les prévisions sur toute évaluation de l'efficacité se rapportant aux périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles peuvent devenir insuffisants en raison de la modification des conditions, ou que le degré de conformité avec les politiques ou les procédés peut diminuer.

À notre avis, l'évaluation de la direction portant sur le maintien par la société d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2006, selon les critères établis dans le document « Internal Control – Integrated Framework » publié par le COSO, est énoncée de façon fidèle, à tous les égards importants, selon ces critères. En outre, à notre avis, la société a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2006, selon les critères établis dans le document « Internal Control – Integrated Framework » publié par le COSO.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
Comptables agréés  
Calgary (Alberta)  
Canada  
Le 22 février 2007

**États consolidé des résultats**

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)		2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	(Note 3)			
Activités en amont		11 342 \$	10 772 \$	7 488 \$
Optimisation des marchés		3 007	4 267	3 200
Activités non sectorielles				
- Gain latent (perte) sur la gestion des risques	(Note 16)	2 050	(466)	(198)
- Autre		-	-	1
		<b>16 399</b>	<b>14 573</b>	<b>10 491</b>
<b>Charges</b>	(Note 3)			
Taxes à la production et impôts miniers		349	453	311
Transport et vente		1 070	845	722
Exploitation		1 655	1 438	1 099
Produits achetés		2 862	4 159	3 092
Amortissement et épuisement		3 112	2 769	2 379
Administration		271	268	197
Intérêts, montant net	(Note 6)	396	524	398
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(Note 13)	50	37	22
Perte (gain) de change, montant net	(Note 7)	14	(24)	(412)
Rémunération à base d'actions liée aux options sur actions	(Note 14)	-	15	17
(Gain) à la cession de participations	(Note 5)	(323)	-	(59)
		<b>9 456</b>	<b>10 484</b>	<b>7 766</b>
<b>Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>6 943</b>	<b>4 089</b>	<b>2 725</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	(Note 8)	1 892	1 260	632
<b>Bénéfice net tiré des activités poursuivies</b>		<b>5 051</b>	<b>2 829</b>	<b>2 093</b>
<b>Bénéfice net tiré des activités abandonnées</b>	(Note 4)	<b>601</b>	<b>597</b>	<b>1 420</b>
<b>Bénéfice net</b>		<b>5 652 \$</b>	<b>3 426 \$</b>	<b>3 513 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités poursuivies par action ordinaire</b>	(Note 17)			
De base		6,16 \$	3,26 \$	2,27 \$
Dilué		6,04 \$	3,18 \$	2,24 \$
<b>Résultat par action ordinaire</b>	(Note 17)			
De base		6,89 \$	3,95 \$	3,82 \$
Dilué		6,76 \$	3,85 \$	3,75 \$

**États consolidés des bénéfices non répartis**

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de \$US)		2006	2005	2004
<b>Bénéfices non répartis au début de l'exercice</b>		<b>9 481 \$</b>	<b>7 935 \$</b>	<b>5 276 \$</b>
Bénéfice net		5 652	3 426	3 513
Dividendes sur les actions ordinaires		(304)	(238)	(183)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(Note 14)	(3 485)	(1 642)	(671)
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>		<b>11 344 \$</b>	<b>9 481 \$</b>	<b>7 935 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Bilan consolidé**

Au 31 décembre (en millions de dollars US)	2006	2005
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	402 \$	105 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 721	1 851
Gestion des risques (Note 16)	1 403	495
Stocks (Note 9)	176	103
Actifs des activités abandonnées (Note 4)	-	1 050
	<b>3 702</b>	<b>3 604</b>
Immobilisations corporelles, montant net (Notes 3, 10)	28 213	24 881
Placements et autres actifs (Note 11)	533	496
Gestion des risques (Note 16)	133	530
Actifs des activités abandonnées (Note 4)	-	2 113
Écart d'acquisition	2 525	2 524
	<b>35 106 \$</b>	<b>34 148 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 494 \$	2 741 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	926	392
Gestion des risques (Note 16)	14	1 227
Passifs des activités abandonnées (Note 4)	-	438
Partie à court terme de la dette à long terme (Note 12)	257	73
	<b>3 691</b>	<b>4 871</b>
Dette à long terme (Note 12)	6 577	6 703
Autres passifs	79	93
Gestion des risques (Note 16)	2	102
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (Note 13)	1 051	816
Passifs des activités abandonnées (Note 4)	-	267
Impôts sur les bénéfices futurs (Note 8)	6 240	5 289
	<b>17 640</b>	<b>18 141</b>
Engagements et éventualités (Note 18)		
Capitaux propres		
Capital-actions (Note 14)	4 587	5 131
Surplus d'apport (Note 14)	160	133
Bénéfices non répartis	11 344	9 481
Écart de conversion	1 375	1 262
	<b>17 466</b>	<b>16 007</b>
	<b>35 106 \$</b>	<b>34 148 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil

(signé) David P. O'Brien  
Administrateur

(signé) Barry W. Harrison  
Administrateur

**État consolidé des flux de trésorerie**Exercices terminés les 31 décembre  
(en millions de dollars US)

	<b>2006</b>		2005		2004
<b>Activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	<b>5 051</b>	\$	2 829	\$	2 093
Amortissement et épuisement	<b>3 112</b>		2 769		2 379
Impôts sur les bénéfices futurs	<b>950</b>		56		73
Impôts versés à la cession d'actifs	<b>49</b>		578		-
Perte latente (gain) sur la gestion des risques	<b>(2 060)</b>		469		191
Perte latente (gain) de change	<b>76</b>		(50)		(285)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<b>50</b>		37		22
(Gain) à la cession de participations	<b>(323)</b>		-		(59)
Autres	<b>138</b>		274		88
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	<b>118</b>		464		478
Variation nette des autres actifs et passifs	<b>138</b>		(281)		(176)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	<b>3 343</b>		497		1 565
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	<b>(2 669)</b>		(212)		(1 778)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>7 973</b>		7 430		4 591
<b>Activités d'investissement</b>					
Regroupements d'entreprises	-		-		(2 335)
Dépenses en immobilisations	<b>(6 600)</b>		(6 925)		(4 763)
Produits de la cession d'actifs	<b>689</b>		2 523		1 456
Impôts versés à la cession d'actifs	<b>(49)</b>		(578)		-
Placements en actions	-		-		47
Variation nette des placements et autres	<b>2</b>		(109)		44
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	<b>19</b>		330		(29)
Activités abandonnées	<b>2 557</b>		239		1 321
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 382)</b>		(4 520)		(4 259)
<b>Activités de financement</b>					
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	<b>134</b>		(538)		72
Remboursement de la dette à long terme	<b>(73)</b>		(1 104)		(2 759)
Émission de titres d'emprunts à long terme	-		429		3 761
Émission d'actions ordinaires	<b>179</b>		294		281
Rachats d'actions ordinaires	<b>(4 219)</b>		(2 114)		(1 004)
Dividendes sur actions ordinaires	<b>(304)</b>		(238)		(183)
Autres	<b>(11)</b>		(125)		(5)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(4 294)</b>		(3 396)		163
<b>Déduire : perte de change sur la trésorerie et ses équivalents libellés en devises</b>	<b>-</b>		2		6
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et de ses équivalents</b>	<b>297</b>		(488)		489
<b>Trésorerie et équivalents au début de l'exercice</b>	<b>105</b>		593		104
<b>Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice</b>	<b>402</b>	\$	105	\$	593

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (Note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**NOTE 1. Sommaire des principales conventions comptables**

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. Puisque la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar US, EnCana a adopté le dollar US comme monnaie de présentation pour faciliter la comparaison plus directe avec d'autres sociétés nord-américaines d'exploration et de mise en valeur en amont. Toutes références faites à des \$ US ou à des \$ le sont à des dollars US et celles faites à des \$ CA le sont à des dollars canadiens.

EnCana exerce ses activités dans les secteurs de l'exploration, de la production et de la commercialisation de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel (« LGN »), ainsi que dans ceux du stockage du gaz naturel, du traitement des LGN et de la production d'énergie.

**A) Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'EnCana Corporation et de ses filiales (« EnCana » ou la « société »). Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Des informations préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis sont présentées à la note 20.

Les participations dans des sociétés de personnes sous contrôle conjoint et des coentreprises sans personnalité morale exerçant des activités d'exploration et de production d'EnCana sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, méthode aux termes de laquelle les comptes comprennent la part d'EnCana des produits, des charges, de l'actif et du passif de ces entreprises.

Les participations dans des sociétés et des sociétés de personnes à l'égard desquelles EnCana n'exerce aucun contrôle direct ou conjoint sur les décisions stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

**B) Conversion des devises**

Les comptes des établissements étrangers autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les produits et les charges sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change attribuables à la conversion des établissements autonomes sont présentés comme élément distinct des capitaux propres.

Les actifs et les passifs monétaires de la société libellés en devises sont convertis dans sa monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inscrits à l'état consolidé des résultats.

**C) Incertitude relative à la mesure**

L'établissement en temps opportun d'états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations, pose des hypothèses et utilise son jugement à l'égard des montants déclarés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants déclarés au titre des produits et des charges pour l'exercice. Ces estimations portent principalement sur des opérations qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. En conséquence, les résultats réels pourraient être différents des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.



## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les montants constatés au titre de l'amortissement et de l'épuisement ainsi que des coûts et des obligations liés à la mise hors service d'immobilisations et les montants utilisés aux fins des calculs relatifs au plafonnement du coût entier et à la dépréciation sont fondés sur des estimations des réserves de pétrole et de gaz naturel et des coûts qui devront être engagés pour mettre ces réserves en valeur. Par leur nature, ces estimations des réserves, y compris les estimations des prix et des coûts futurs, et des flux de trésorerie futurs qui s'y rattachent font l'objet d'incertitudes relatives à la mesure, et l'incidence sur les états financiers consolidés d'exercices à venir pourrait être importante.

La valeur des actifs et des obligations liés aux régimes de retraite ainsi que les coûts découlant des régimes de retraite comptabilisés en résultat net sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques qui, de par leur nature, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Le montant de la charge de rémunération au titre des ententes de rémunération fondées sur le rendement à long terme est fonction des meilleures estimations de la direction quant à l'atteinte du critère de rendement et au montant qui sera versé.

### **D) Constatation des produits**

Les produits tirés de la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN d'EnCana sont constatés lors du transfert du titre de propriété au client. L'écart entre le volume de pétrole brut et de gaz naturel qu'EnCana produit et vend et sa quote-part découlant de sa participation directe dans les propriétés de ressources concernées donne lieu à des enlèvements déficitaires ou excédentaires. Les enlèvements déficitaires sont inscrits dans les stocks et les enlèvements excédentaires sont constatés dans les produits reportés. Les gains et les pertes réalisés découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises de la société sont portés aux produits lorsque la marchandise est vendue.

Les produits tirés de l'optimisation des marchés et des produits achetés sont inscrits sur une base brute lors du transfert à EnCana du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages connexes. Les opérations d'achat et de vente de marchandises auprès de la contrepartie conclues en prévision l'une de l'autre sont comptabilisées sur une base nette. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels EnCana agit comme mandataire sont constatés lorsque les services sont fournis. Les produits tirés de la vente de services de stockage de gaz naturel sont constatés lorsque les services sont fournis. Les ventes d'électricité sont constatées lorsque l'électricité est livrée au client.

Les gains et les pertes latents découlant des activités de gestion des risques sur marchandises de la société sont inscrits à titre de produits en fonction des calculs connexes d'évaluation à la valeur de marché effectués à la fin de chaque période.

### **E) Taxes à la production et impôts miniers**

Les frais que paie EnCana aux détenteurs de participations non minières et qui sont fondés sur la production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés au moment où ces biens sont produits.

### **F) Frais de transport et de vente**

Les frais que paie EnCana pour le transport et la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

### **G) Régimes d'avantages sociaux**

EnCana comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux ainsi que les charges connexes, déduction faite des actifs des régimes.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus futurs des soins de santé. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur leur juste valeur. L'obligation est actualisée au moyen du taux d'intérêt du marché qui est en vigueur au début de l'exercice et qui s'applique à des titres d'emprunt de sociétés de qualité supérieure.

La charge de retraite du régime à prestations déterminées comprend le coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice, le coût financier des obligations découlant des régimes de retraite, le rendement prévu des actifs des régimes, l'amortissement de l'obligation transitoire nette, l'amortissement des ajustements découlant des modifications des régimes de retraite et l'amortissement de l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement est effectué selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés couverts par les régimes.

La charge de retraite des régimes à cotisations déterminées est inscrite lorsque les avantages sont gagnés par les salariés couverts par les régimes.

### **H) Impôts sur les bénéfices**

EnCana utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, elle constate des impôts futurs au titre de l'incidence de tout écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif, utilisant à cette fin les taux d'imposition pratiquement en vigueur. Les soldes cumulatifs d'impôts futurs sont ajustés de façon à rendre compte des modifications des taux d'imposition pratiquement en vigueur, et les ajustements sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu. Les crédits d'impôt à l'investissement sont constatés en diminution des dépenses connexes.

### **I) Résultat par action**

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions étaient exercées ou si d'autres titres visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. La méthode du rachat d'actions est employée pour établir l'effet de dilution des options sur actions non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions et des autres instruments dilutifs. En vertu de cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours, autres que celles assorties de droits à la plus-value des actions, est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen.

### **J) Trésorerie et équivalents**

La trésorerie et ses équivalents incluent les placements à court terme, tels que les dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

### **K) Stocks**

Les stocks de produits sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure, selon la méthode de l'épuisement successif. Les matières et les fournitures sont inscrites au coût.

## **L) Immobilisations corporelles**

### **Activités en amont**

EnCana comptabilise ses biens gaziers et pétroliers conformément à la note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés qui traite de la capitalisation du coût entier dans le secteur du pétrole et du gaz. Aux termes de cette note d'orientation, tous les coûts directement liés à l'acquisition, à l'exploration et à la mise en valeur de réserves de gaz naturel et de pétrole brut, y compris les coûts internes et les coûts de mise hors service d'immobilisations, sont immobilisés dans des centres de coûts, pays par pays.

L'épuisement et l'amortissement des coûts cumulés dans chaque centre de coûts sont calculés selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et coûts futurs estimatifs. Aux fins de ces calculs, le pétrole est converti en gaz d'après un contenu énergétique équivalent. Les coûts immobilisés qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement incluent les coûts futurs estimatifs devant être engagés pour mettre en valeur les réserves prouvées. Le produit de la cession de biens est généralement déduit du compte du coût entier sans qu'aucun gain ou perte ne soit constaté, à moins que cette déduction n'entraîne une variation du taux d'épuisement et d'amortissement de 20 % ou plus, auquel cas un gain ou une perte est inscrit. Les coûts des grands programmes de mise en valeur et les coûts d'acquisition et d'évaluation de biens non prouvés importants sont exclus, par centre de coûts, de ceux qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les réserves prouvées sont attribuables aux biens ou qu'une dépréciation ait été subie. Les coûts liés à des programmes ou à des biens non prouvés qui ont subi une dépréciation sont inclus dans les coûts assujettis à l'épuisement et à l'amortissement.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque la valeur comptable d'un centre de coûts n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur du centre de coûts. La valeur comptable du centre de coûts n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés aux réserves prouvées. Si la somme des flux de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est limitée à l'excédent de la valeur comptable sur la somme des éléments suivants :

- i. la juste valeur des réserves prouvées et probables;
- ii. le coût des biens non prouvés soumis à un test de dépréciation distinct.

### **Optimisation des marchés**

Les installations des activités médianes, y compris les installations de stockage de gaz, les usines d'extraction de LGN et les biens servant à la production d'électricité, sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui est comprise entre 20 et 25 ans. Les immobilisations liées aux pipelines sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée économique, laquelle est comprise entre 20 et 35 ans.

### **Activités non sectorielles**

Les coûts associés au mobilier de bureau, aux agencements, aux améliorations locatives, aux technologies de l'information et aux aéronefs sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui est comprise entre 3 et 25 ans. Les terrains sont comptabilisés au coût.

## **M) Inscription à l'actif des coûts**

Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée de vie d'un actif sont immobilisés. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les intérêts sont immobilisés au cours de la phase de construction des projets d'immobilisations importants.

**N) Amortissement d'autres actifs**

L'amortissement, s'il en est, des éléments reportés qui sont inclus dans les placements et autres actifs est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

**O) Écart d'acquisition**

Au moins une fois l'an, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, est soumis à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition ainsi que tous les autres actifs et passifs ont été attribués aux unités économiques des secteurs d'exploitation de la société, qui sont appelées des unités d'exploitation. Pour établir si une dépréciation a été subie, la juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie et comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est moindre que la valeur comptable, un deuxième test est effectué pour déterminer le montant de la perte de valeur. Ce montant est calculé en déduisant la juste valeur des actifs et passifs de l'unité d'exploitation de la juste valeur de cette dernière, ce qui permet d'établir la juste valeur théorique de l'écart d'acquisition, et en comparant cette dernière à la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation. Tout excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur théorique correspond au montant de la perte de valeur.

**P) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

La juste valeur des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations est constatée dans le bilan consolidé lorsque les obligations sont déterminées et qu'il est possible d'établir une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent les obligations juridiques en vertu desquelles la société devra mettre hors service des immobilisations corporelles, telles que des sites de puits en production, des plates-formes de production en mer et des installations de traitement du gaz naturel. Ces obligations comprennent aussi les éléments pour lesquels la société a fait des préclusions promissaires. Les coûts de mise hors service d'immobilisations, qui correspondent à la juste valeur estimative des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, sont immobilisés et intégrés dans le coût des immobilisations correspondantes. Les variations des obligations estimatives découlant de révisions de l'échéancier ou du montant estimatifs des flux de trésorerie non actualisés sont constatées à titre de variations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes de mise hors service d'immobilisations.

Les coûts de mise hors service d'immobilisations dans le cas de biens liés au pétrole brut et au gaz naturel sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement. L'amortissement des coûts de mise hors service d'immobilisations est inclus dans le poste « Amortissement et épuisement » dans l'état consolidé des résultats. Les augmentations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuables à l'écoulement du temps sont inscrites à titre de charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état consolidé des résultats.

Les frais qui sont réellement engagés sont inscrits contre les obligations cumulées.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

### **Q) Rémunération à base d'actions**

Dans ses états financiers consolidés, EnCana inscrit la charge de rémunération au titre des options sur actions non assorties de droits à la plus-value des actions attribuées à ses salariés et à ses administrateurs selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black, Sholes et Merton. Les coûts de rémunération sont constatés au cours de la période d'acquisition des droits.

Les obligations de paiement en espèces ou en actions aux termes des régimes de droits à la plus-value des actions, d'options assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions, de droits différés à la valeur des actions et de droits à la valeur des actions liés au rendement de la société sont constatées comme charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits. Les fluctuations du cours des actions ordinaires d'EnCana modifient la charge de rémunération à payer et sont constatées lorsqu'elles surviennent.

### **R) Instruments financiers dérivés**

Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture ou qui ne sont pas désignés comme couverture sont comptabilisés selon la méthode de l'évaluation à la valeur du marché. Selon cette méthode, les instruments sont inscrits au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix des marchandises sont constatés dans les produits tirés du gaz naturel et du pétrole brut au moment où la vente connexe se produit. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix de l'énergie sont constatés dans les charges d'exploitation où moment où les dépenses liées à l'énergie sont engagées. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés dans les produits à la fin de chaque période visée par des états financiers. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés émanant de tiers.

EnCana recourt à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de marché auxquels elle est exposée et qui découlent du prix des marchandises ainsi que des taux de change et d'intérêt. La société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés aux fins de spéculation.

EnCana est dotée de politiques et de procédures en matière de documentation et d'approbation de l'emploi autorisé d'instruments financiers dérivés et relie expressément leur utilisation, dans le cas des marchandises, à la réduction du risque de valeur marchande associé aux flux de trésorerie anticipés liés aux programmes d'immobilisations prévus, et dans d'autres cas, à la réduction du risque de valeur marchande d'actifs et d'obligations spécifiques. Le cas échéant, la société identifie également toutes les relations entre les instruments financiers et les opérations prévues ainsi que les objectifs de gestion des risques et les stratégies qui sous-tendent la conclusion de diverses opérations de couverture économique. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la société apprécie, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument dérivé qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'opération.

### **S) Prises de position récentes en comptabilité**

La société a évalué les nouvelles prises de position comptable, ou les mises à jour, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur et a déterminé que les prises de position comptable ci-après pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats :

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

- Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la société est tenue d'adopter le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3865, « Couvertures », publiés en janvier 2005 par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). En vertu des nouvelles normes, un nouvel état financier, l'état consolidé du résultat étendu, a été adopté pour constater temporairement à l'extérieur de l'état des résultats certains gains et pertes, y compris les écarts de conversion et d'autres montants découlant des variations de la juste de valeur. De plus, tous les instruments financiers, y compris les dérivés, devront être portés au bilan consolidé de la société et mesurés dans la majorité des cas à leur juste valeur. Les exigences relatives à la comptabilité de couverture ont également été clarifiées.

La Société prévoit que les normes sur les instruments financiers et les couvertures n'auront pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés, car elle utilise actuellement la comptabilisation à la valeur de marché pour les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles ou qui ne sont pas désignés comme couvertures. En raison de l'entrée en vigueur de ces nouvelles normes, la présentation des états financiers de la Société sera modifiée afin d'être similaire à la présentation des états financiers selon les principes comptables et d'information des États-Unis mentionnés à la note 20.

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, EnCana est tenue d'adopter le nouveau chapitre 1506 de l'ICCA, « Modifications comptables », qui prévoit la communication de nouvelles informations en ce qui a trait aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Selon cette nouvelle norme, les changements de méthodes comptables doivent être appliqués rétrospectivement à moins qu'il ne soit impraticable (ou autrement autorisé) de le faire. De plus, les changements volontaires de méthodes comptables ne doivent être apportés que lorsqu'une source première de PCGR l'exige, ou lorsque cela aboutit à une information plus fiable et plus pertinente. EnCana prévoit que l'application de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter deux nouveaux chapitres de l'ICCA : le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », qui remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». La nouvelle norme sur les informations à fournir porte notamment sur les risques découlant des instruments financiers comptabilisés et non comptabilisés et sur la façon dont ces risques sont gérés. La nouvelle norme de présentation de l'information complète la norme précédente en précisant les exigences de présentation. Les nouvelles normes sur la présentation et les informations à fournir au sujet des instruments financiers ont été publiées en décembre 2006. La société évalue actuellement l'incidence qu'elles pourraient avoir sur ses états financiers consolidés.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter le chapitre 1535 de l'ICCA, « Informations à fournir concernant le capital », qui oblige les sociétés à fournir des informations sur leurs objectifs, leurs politiques et leurs procédures de gestion de leur capital. Les sociétés devront également communiquer si elles se sont conformées aux exigences en matière de capital auxquelles elles sont soumises en vertu de règles extérieures. Les nouvelles obligations d'information sur le capital ont été publiées en décembre 2006. La société évalue actuellement l'incidence qu'elles pourraient avoir sur ses états financiers consolidés.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

- En janvier 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA (le « CNC ») a adopté un plan stratégique concernant l'orientation future des normes comptables au Canada. Ce plan vise à réaliser la convergence des normes comptables du Canada pour les sociétés ouvertes avec les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») d'ici la fin de 2011. La Société continue de surveiller et d'évaluer l'effet de la convergence des PCGR du Canada et des IFRS.

### **T) Reclassement**

Certains renseignements fournis à l'égard d'exercices antérieurs ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2006.

### **NOTE 2. Modifications de méthodes et de pratiques comptables**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la société a adopté les recommandations de l'abrégié N° 04-13 de l'Emerging Issues Task Force (« EITF »), intitulé « Accounting for Purchases and Sales of Inventory with the Same Counterparty ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, EnCana comptabilise sur une base nette dans l'état consolidé des résultats les achats et les ventes de marchandises conclus simultanément avec la même contrepartie. Cette modification a été adoptée avec incidence prospective et n'a pas d'incidence sur le résultat des exercices visés. Par suite de l'adoption de cette méthode, les produits tirés de l'optimisation des marchés et les coûts des marchandises achetées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 tiennent compte de réductions de 3 238 M\$.

### **NOTE 3. Informations sectorielles**

La société a réparti ses activités poursuivies entre les secteurs suivants :

- Le secteur des activités en amont englobe les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN ainsi que des activités connexes. La société exerce la majeure partie de ses activités en amont au Canada et aux États-Unis. Les nouvelles activités d'exploration de territoire vierge et à l'étranger visent surtout le potentiel d'exploitation qu'offrent le Brésil, le Moyen-Orient, le Groenland et la France.
- Les activités d'optimisation des marchés sont exercées par la division des activités médianes et de commercialisation. La principale responsabilité des groupes de commercialisation est la vente de la production de la société. Ces résultats sont inclus dans le secteur des activités en amont. Par conséquent, les groupes de commercialisation exercent aussi des activités d'optimisation des marchés, lesquelles comprennent l'achat et la vente de produits de tiers, qui accordent une souplesse sur le plan de l'exploitation en ce qui a trait aux engagements de transport, aux types de produits, aux points de livraison et à la diversification de la clientèle. Ces activités sont présentées dans le secteur des activités d'optimisation des marchés.
- Le secteur des activités non sectorielles comprend les gains ou les pertes latents sur les instruments dérivés. Une fois les montants réglés, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel les instruments dérivés sont liés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Le secteur d'optimisation des marchés achète presque toute la production nord-américaine en amont de la société pour la vendre à des tiers. Les opérations conclues entre les secteurs d'exploitation sont déterminées d'après la valeur du marché et éliminées au moment de la consolidation. Ces éliminations sont prises en considération dans l'information financière présentée dans les tableaux figurant dans la présente note.

Les activités abandonnées sont décrites à la note 4.

**Résultats des activités poursuivies**

Exercices terminés les 31 décembre	Activités en amont			Optimisation des marchés		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>11 342 \$</b>	<b>10 772 \$</b>	<b>7 488 \$</b>	<b>3 007 \$</b>	<b>4 267 \$</b>	<b>3 200 \$</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	349	453	311	-	-	-
Transport et vente	1 054	832	704	16	13	18
Exploitation	1 605	1 351	1 026	62	85	74
Produits achetés	-	-	-	2 862	4 159	3 092
Amortissement et épuisement	3 025	2 688	2 271	12	8	47
<b>Bénéfice sectoriel (perte)</b>	<b>5 309 \$</b>	<b>5 448 \$</b>	<b>3 176 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(31) \$</b>

	Activités non sectorielles			Consolidé		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>2 050 \$</b>	<b>(466) \$</b>	<b>(197) \$</b>	<b>16 399 \$</b>	<b>14 573 \$</b>	<b>10 491 \$</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	349	453	311
Transport et vente	-	-	-	1 070	845	722
Exploitation	(12)	2	(1)	1 655	1 438	1 099
Produits achetés	-	-	-	2 862	4 159	3 092
Amortissement et épuisement	75	73	61	3 112	2 769	2 379
<b>Bénéfice sectoriel (perte)</b>	<b>1 987 \$</b>	<b>(541) \$</b>	<b>(257) \$</b>	<b>7 351</b>	<b>4 909</b>	<b>2 888</b>
Administration				271	268	197
Intérêts débiteurs, montant net				396	524	398
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations				50	37	22
(Gain) perte de change, montant net				14	(24)	(412)
Rémunération à base d'actions, options				-	15	17
(Gain) à la cession de participations				(323)	-	(59)
				<b>408</b>	<b>820</b>	<b>163</b>
<b>Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices</b>				<b>6 943</b>	<b>4 089</b>	<b>2 725</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices				<b>1 892</b>	<b>1 260</b>	<b>632</b>
<b>Bénéfice net tiré des activités poursuivies</b>				<b>5 051 \$</b>	<b>2 829 \$</b>	<b>2 093 \$</b>





**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

	Pétrole et LGN					
	Canada			États-Unis		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>2 471</b>	<b>1 826</b>	<b>1 387</b>	<b>267</b>	<b>245</b>	<b>165</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	36	28	22	20	24	19
Transport et vente	528	367	288	-	-	-
Exploitation	400	305	285	-	-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 507</b>	<b>1 126</b>	<b>792</b>	<b>247</b>	<b>221</b>	<b>146</b>

	Pétrole et LGN		
	Total		
	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>2 738</b>	<b>2 071</b>	<b>1 552</b>
<b>Charges</b>			
Taxe à la production et impôts miniers	56	52	41
Transport et vente	528	367	288
Exploitation	400	305	285
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 754</b>	<b>1 347</b>	<b>938</b>

	Autres			Total des activités en amont		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
	<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>310</b>	<b>283</b>	<b>232</b>	<b>11 342</b>	<b>10 772</b>
<b>Charges</b>						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	349	453	311
Transport et vente	-	-	-	1 054	832	704
Exploitation	293	313	222	1 605	1 351	1 026
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>17</b>	<b>(30)</b>	<b>10</b>	<b>8 334</b>	<b>8 136</b>	<b>5 447</b>

**Dépenses en immobilisations (activités poursuivies)**

	2006	2005	2004
Exercices terminés les 31 décembre			
Activités en amont, dépenses en immobilisations de base			
Canada	4 015	4 150	3 015
États-Unis	2 061	1 982	1 249
Autres pays	75	70	79
	<b>6 151</b>	<b>6 202</b>	<b>4 343</b>
Activités en amont, dépenses en immobilisations liées aux acquisitions			
Canada	47	30	64
États-Unis	284	418	300
	<b>331</b>	<b>448</b>	<b>364</b>
Optimisation des marchés	44	197	10
Activités non sectorielles	74	78	46
<b>Total</b>	<b>6 600</b>	<b>6 925</b>	<b>4 763</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Le 17 décembre 2004, EnCana a acquis certains biens gaziers et pétroliers situés au Texas pour une contrepartie d'environ 251 M\$. L'acquisition a été facilitée par une partie non liée, Brown Ranger LLC, qui détenait les actifs en fiducie pour la société. Aux termes d'une entente intervenue avec Brown Ranger LLC, EnCana exploitait les biens, touchait tous les produits et réglait toutes les frais associés aux biens. EnCana a établi que ses liens avec Brown Ranger LLC constituaient un droit dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et qu'elle était le principal bénéficiaire de l'EDDV. EnCana a consolidé Brown Ranger LLC de la date d'acquisition jusqu'à la date de transfert des biens à EnCana en 2005.

**Ajouts à l'écart d'acquisition**

Il n'y a eu aucun ajout à l'écart d'acquisition en 2006 ou en 2005. Tous les écarts d'acquisition inclus dans les activités poursuivies ont trait aux activités en amont.

**Immobilisations corporelles et total de l'actif**

31 décembre	Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2006	2005	2006	2005
Activités en amont	27 781 \$	24 247 \$	32 299 \$	28 858 \$
Optimisation des marchés	154	371	469	597
Activités non sectorielles	278	263	2 338	1 530
Actifs des activités abandonnées	(Note 4)		-	3 163
<b>Total</b>	<b>28 213 \$</b>	<b>24 881 \$</b>	<b>35 106 \$</b>	<b>34 148 \$</b>

**Ventes à l'exportation**

Les ventes de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN produits ou achetés au Canada qui ont été faites à des clients situés à l'extérieur du Canada ont totalisé 1 814 M\$ (1 784 M\$ pour 2005; 1 747 M\$ pour 2004).

**Principaux clients**

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du gaz naturel et du pétrole brut appartenant à EnCana et achetés par celle-ci, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société avait un client qui, pris individuellement, représente plus de 10 % de ses produits consolidés, déduction faite des redevances (un client pour 2005). Les ventes effectuées à ce client, une importante société d'énergie intégrée internationale ayant une notation de première qualité, se sont élevées à approximativement 1 951 M\$ (2 056 M\$ pour 2005).

**NOTE 4. Activités abandonnées**

EnCana ayant concentré ses activités poursuivies sur les activités en amont en Amérique du Nord, elle a procédé à un certain nombre de cessions, comptabilisées au titre des activités abandonnées.

**Activités médianes**

Au cours de 2006, EnCana a conclu, dans le cadre de deux opérations distinctes avec un même acquéreur, la vente de ses activités de stockage de gaz naturel au Canada et aux États-Unis. Les produits réalisés ont totalisé environ 1,5 G\$. La Société a aussi constaté un gain à la cession de 829 M\$, après impôts.

Le 13 décembre 2005, EnCana a conclu la vente des activités de traitement des LGN de son secteur pour un produit total de 625 M\$ (720 M\$ CA). La société a aussi constaté un gain à la cession d'environ 370 M\$, après impôts.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Activités en amont**

*Équateur*

Le 28 février 2006, EnCana a conclu la vente de ses activités en Équateur pour un produit de 1,4 G\$, avant indemnisations. Une perte de 279 M\$, compte tenu de l'incidence des indemnisations, a été comptabilisée. Les indemnisations sont abordées ci-après dans la présente note.

Les montants constatés au titre de l'amortissement et de l'épuisement pour 2006 et pour 2005 représentent des provisions qui ont été imputées à la valeur comptable nette des activités en Équateur pour constater les estimations les plus probables de la direction de l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable sous-jacente des placements connexes, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Royaume-Uni*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2004, EnCana a conclu la vente de sa participation de 100 % dans EnCana (U.K.) Limited, qui représentait les activités de la société au Royaume-Uni, pour une contrepartie nette en espèces d'environ 2,1 G\$. Un gain à la cession d'environ 1,4 G\$ a été inscrit.

**États consolidés des résultats**

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des activités abandonnées sur les états consolidés des résultats :

**Activités médianes**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Produits</b>	<b>482 \$</b>	<b>1 570 \$</b>	<b>1 551 \$</b>
<b>Charges</b>			
Transport et vente	-	9	9
Exploitation	37	301	251
Produits achetés	356	1 100	1 184
Amortissement et épuisement	-	28	23
Administration	-	30	-
Intérêts, montant net	-	(2)	(1)
(Gain) perte de change, montant net	4	(2)	(5)
(Gain) à la cession de participations	(807)	(364)	(54)
	<b>(410)</b>	<b>1 100</b>	<b>1 407</b>
<b>Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>892</b>	<b>470</b>	<b>144</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	17	39	26
<b>Bénéfice net tiré des activités abandonnées</b>	<b>875 \$</b>	<b>431 \$</b>	<b>118 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Activités en amont – Équateur**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>200</b>	<b>965</b>	<b>471</b>
<b>Charges</b>			
Taxe à la production et impôts miniers	23	131	61
Transport et vente	10	58	60
Exploitation	25	138	125
Amortissement et épuisement	84	234	263
Intérêts, montant net	(2)	(2)	(3)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	1	1
(Gain) perte de change, montant net	1	(4)	5
Perte à la cession de participations	279	-	-
	<b>420</b>	<b>556</b>	<b>512</b>
<b>Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>(220)</b>	<b>409</b>	<b>(41)</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	59	278	(8)
<b>Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées</b>	<b>(279) \$</b>	<b>131 \$</b>	<b>(33) \$</b>

**Activités en amont – Royaume-Uni**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>153</b>
<b>Charges</b>			
Transport et vente	-	-	36
Exploitation	-	-	36
Amortissement et épuisement	-	-	118
Intérêts, montant net	-	-	(9)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	3
(Gain) perte de change, montant net	(1)	(40)	(2)
(Gain) à la cession de participations	-	-	(1 365)
	<b>(1)</b>	<b>(40)</b>	<b>(1 183)</b>
<b>Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>1 336</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(4)	5	(2)
<b>Bénéfice net tiré des activités abandonnées</b>	<b>5 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>1 338 \$</b>

**Activités en amont – Syncrude**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
<b>Charges</b>			
Perte à la cession de participations	-	-	2
	-	-	2
<b>Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	-	-	-
<b>Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(3) \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Résultats consolidés**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Produits, déduction faite des redevances</b>	<b>682 \$</b>	<b>2 535 \$</b>	<b>2 174 \$</b>
<b>Charges</b>			
Taxe à la production et impôts miniers	23	131	61
Transport et vente	10	67	105
Exploitation	62	439	412
Produits achetés	356	1 100	1 184
Amortissement et épuisement	84	262	404
Administration	-	30	-
Intérêts, montant net	(2)	(4)	(13)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	1	4
(Gain) perte de change, montant net	4	(46)	(2)
(Gain) à la cession de participations	(528)	(364)	(1 417)
	<b>9</b>	<b>1 616</b>	<b>738</b>
<b>Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>673</b>	<b>919</b>	<b>1 436</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	72	322	16
<b>Bénéfice net tiré des activités abandonnées</b>	<b>601 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>1 420 \$</b>
<b>Résultat tiré des activités poursuivies par action ordinaire</b>			
De base	0,73 \$	0,69 \$	1,55 \$
Dilué	0,72 \$	0,67 \$	1,51 \$

**Bilans consolidés**

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités abandonnées sur les bilans consolidés :

	2006	2005
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents	- \$	208 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	-	408
Gestion des risques	-	21
Stocks	-	413
	-	1 050
Immobilisations corporelles, montant net	-	1 686
Placements et autres actifs	-	360
Écart d'acquisition	-	67
	- \$	3 163 \$
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	- \$	167 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	-	230
Gestion des risques	-	41
	-	438
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	21
Impôts sur les bénéfices futurs	-	246
	-	705
<b>Actif net des activités abandonnées</b>	<b>- \$</b>	<b>2 458 \$</b>

Le secteur des activités médianes comprend un montant de 0 \$ (117 M\$ pour 2005) lié à du gaz coussin nécessaire à l'exploitation des installations de gaz naturel, qui n'est pas soumis à l'amortissement pour déplétion.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Cession de participations**

Le 22 décembre 2004, EnCana a conclu la cession de sa participation dans la coentreprise Alberta Ethane Gathering System pour un montant d'environ 108 M\$, y compris le fonds de roulement. Cette cession a donné lieu à l'inscription d'un gain avant impôts de 54 M\$.

**Engagements et éventualités**

EnCana a convenu d'indemniser l'acquéreur de sa participation dans les activités exercées en Équateur pour les pertes qui pourraient survenir dans certaines circonstances, lesquelles sont stipulées dans les conventions de vente des actions. L'indemnité qui devra être versée par EnCana si les pertes excèdent les montants spécifiés dans les conventions de vente sera limitée aux montants maximaux qui y sont établis.

Pendant le deuxième trimestre de 2006, le gouvernement de l'Équateur a saisi de l'opérateur les actifs du bloc 15, dans lequel EnCana détenait une participation économique de 40 %. Il s'agit d'un événement ouvrant droit à une indemnisation aux termes de la convention de vente conclue entre EnCana et l'acheteur. L'acquéreur a exigé le paiement et EnCana a versé le montant maximal d'environ 265 M\$, calculé conformément aux modalités des conventions. EnCana ne s'attend pas à devoir verser à l'acquéreur d'autres paiements d'indemnité importants relativement à d'autres aspects commerciaux prévus dans les conventions de vente d'actions.

**NOTE 5. Cession de participations**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Activités en amont	445 \$	2 521 \$	1 430 \$
Optimisation des marchés	244	-	26
Autres	-	2	44
	<b>689 \$</b>	<b>2 523 \$</b>	<b>1 500 \$</b>

Le produit tiré de la cession d'actifs et de la vente de placements s'est établi à 689 M\$ pour 2006 (2 523 M\$ pour 2005; 1 500 M\$ pour 2004) et se détaille comme suit :

**Activités en amont**

Durant 2006, EnCana a cédé ses actifs liés au gaz naturel et au pétrole classique arrivés à maturité pour un produit de 78 M\$ (471 M\$ durant 2005; 1 430 M\$ durant 2004).

En août 2006, la société a réalisé la vente de sa participation de 50 % dans le gisement de pétrole lourd Chinook situé au large des côtes du Brésil pour une contrepartie de quelque 367 M\$, donnant lieu à un gain à la vente de 304 M\$. Une fois les impôts sur les bénéfices de 49 M\$ comptabilisés, EnCana a enregistré un gain après impôts de 255 M\$.

En mai 2005, EnCana a conclu la vente de ses actifs du golfe du Mexique moyennant environ 2,1 G\$ qui, déduction faite d'impôts et d'autres ajustements totalisant 578 M\$, ont résulté en un produit net d'environ 1,5 G\$. Conformément à la capitalisation du coût entier des activités pétrolières et gazières, le produit a été porté au crédit des immobilisations corporelles.

**Optimisation des marchés**

En février 2006, la société a vendu sa participation dans Entrega Gas Pipeline LLC en contrepartie d'environ 244 M \$, donnant ainsi lieu à un gain à la vente de 17 M\$.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

En décembre 2004, EnCana a vendu sa participation de commanditaire de 25 % dans Kingston CoGen Limited Partnership (« Kingston ») pour une contrepartie nette en espèces de 25 M\$. Cette cession a donné lieu à l'inscription d'un gain avant impôts de 28 M\$.

**Autres**

En mars 2004, la société a vendu sa participation dans une société d'entretien de puits pour environ 44 M\$, inscrivant ainsi un gain à la cession de 34 M\$, avant impôts.

**NOTE 6. Intérêts, montant net**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	366 \$	417 \$	385 \$
Remboursement par anticipation de la dette à long terme	-	121	(16)
Autres intérêts débiteurs	76	18	42
Intérêts créditeurs	(46)	(32)	(13)
	<b>396 \$</b>	<b>524 \$</b>	<b>398 \$</b>

Au cours de 2005, EnCana a remboursé un certain nombre de billets non garantis dont le capital s'établissait à 1 150 M\$. La charge de 121 M\$ avant impôts (79 M\$ après impôts) est attribuable au remboursement anticipé de ces billets à moyen terme.

EnCana a conclu une combinaison de swaps de taux d'intérêt et de devises ainsi que d'opérations sur options, qui sont indiqués ci-dessous (se reporter à la note 12). Ces opérations ont eu pour incidence nette une réduction des intérêts débiteurs de 7 M\$ pour 2006 (de 16 M\$ pour 2005; de 22 M\$ pour 2004).

**Positions sur les swaps**

31 décembre 2006	Montant en capital	Intérêt sur la dette	Swap net contre un taux	Taux réel
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	71 M\$ US	Fixe, \$ CA	Fixe, \$ US *	4,80 %
225 M\$ CA	125 M\$ CA	Fixe, \$ CA	Variable, \$ CA	Acceptations bancaires à 3 mois moins 5 points de base

\* Ces instruments ont fait l'objet d'une combinaison de swaps.

**NOTE 7. (Gain) perte de change, montant net**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Gain de change latent à la conversion de la dette libellée en dollars américains émise au Canada	- \$	(113) \$	(285) \$
Autres pertes (gains) de change	14	89	(127)
	<b>14 \$</b>	<b>(24) \$</b>	<b>(412) \$</b>



**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**NOTE 8. Impôts sur les bénéfiques**

La charge d'impôts sur les bénéfiques s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Impôts exigibles			
Canada	764 \$	493 \$	586 \$
États-Unis	128	719	(12)
Autres	50	(8)	(15)
Total des impôts exigibles	942	1 204	559
Impôts futurs	1 407	56	182
Réductions futures de taux d'imposition	(457)	-	(109)
Total des impôts futurs	950	56	73
	1 892 \$	1 260 \$	632 \$

Sont inclus dans les impôts exigibles de 2006 : 49 M\$ ayant trait à la cession d'actifs au Brésil (au cours de 2005 : 578 M\$ ayant trait à la cession d'actifs dans le golfe du Mexique).

Le tableau suivant présente le rapprochement des impôts sur les bénéfiques calculés au taux réglementaire au Canada et des impôts sur les bénéfiques réels :

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfiques	6 943 \$	4 089 \$	2 725 \$
Taux réglementaire au Canada	34,7 %	37,9 %	39,1 %
Impôts sur les bénéfiques prévus	2 407	1 550	1 066
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	97	207	192
Déduction relative aux ressources au Canada	(16)	(202)	(256)
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	(98)	(235)	(50)
Incidence des modifications des taux d'imposition	(457)	-	(109)
Gains en capital non imposables	(1)	(24)	(91)
Pertes en capital non constatées	-	-	17
Valeur fiscale retenue à la cession de participations	-	(68)	(169)
Impôts des grandes sociétés	-	25	24
Autres	(40)	7	8
	1 892 \$	1 260 \$	632 \$
Taux d'imposition effectif	27,3 %	30,8 %	23,2 %

Le montant net des passifs d'impôts reportés s'établit comme suit :

	2006	2005
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	4 695 \$	4 461 \$
Écarts temporaires liés à la société de personnes	1 251	1 226
Autres	305	-
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital et pertes d'exploitation nettes reportées en avant	(11)	(47)
Autres	-	(351)
Passifs d'impôts futurs, montant net	6 240 \$	5 289 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les montants approximatifs des comptes d'impôt disponibles sont les suivants :

31 décembre	2006	2005
Canada	9 352 \$	8 575 \$
États-Unis	3 409	2 978
	<b>12 761 \$</b>	<b>11 553 \$</b>

Les comptes d'impôts ci-dessus comprennent un montant de 39 M\$ (133 M\$ pour 2005) liés à des pertes autres qu'en capital ou à des pertes d'exploitation nettes pouvant être reportées en avant et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces pertes viennent à échéance entre 2008 et 2016.

La charge d'impôts sur les bénéfices exigibles comprend les montants à payer ou à recouvrer relativement au bénéfice, inscrit dans les états financiers consolidés, de sociétés de personnes canadiennes dont la fin d'exercice est ultérieure à celle d'EnCana.

**NOTE 9. Stocks**

31 décembre	2006	2005
Produits	50 \$	70 \$
Activités en amont	126	31
Optimisation des marchés	-	2
Pièces et fournitures	176 \$	103 \$

**NOTE 10. Immobilisations corporelles, montant net**

31 décembre	2006			2005		
	Au coût	Amortissement cumulé et provision pour épuisement	Montant net	Au coût	Amortissement cumulé et provision pour épuisement*	Montant net
Activités en amont						
Canada	33 289 \$	(14 265) \$	19 024 \$	29 199 \$	(12 144) \$	17 055 \$
États-Unis	11 105	(2 611)	8 494	8 707	(1 763)	6 944
Autres pays	360	(97)	263	470	(222)	248
Total pour les activités en amont	44 754	(16 973)	27 781	38 376	(14 129)	24 247
Optimisation des marchés	207	(53)	154	419	(48)	371
Activités non sectorielles	616	(338)	278	544	(281)	263
	<b>45 577 \$</b>	<b>(17 364) \$</b>	<b>28 213 \$</b>	<b>39 339 \$</b>	<b>(14 458) \$</b>	<b>24 881 \$</b>

\* Amortissement et épuisement

Les immobilisations corporelles associées aux activités en amont comprennent des coûts internes de 365 M\$ directement liés aux activités d'exploration, de mise en valeur et de construction (347 M\$ pour 2005). Les frais d'administration ne sont pas immobilisés.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les coûts des activités en amont relatifs aux biens non prouvés importants et aux grands programmes de mise en valeur qui ne sont pas assujettis à l'amortissement pour épuisement à la fin de l'exercice s'établissent comme suit :

31 décembre	2006	2005	2004
Canada	1 449 \$	1 689 \$	1 444 \$
États-Unis	956	870	1 119
Autres pays	263	248	177
	<b>2 668 \$</b>	<b>2 807 \$</b>	<b>2 740 \$</b>

Les coûts qui ne sont pas assujettis à l'amortissement et épuisement pour les autres pays représentent des coûts relatifs aux biens non prouvés engagés dans les centres de coûts qui sont considérés en phase de pré-production. À l'heure actuelle, ces centres de coûts ne contiennent aucune réserve prouvée. Tous les coûts de ces centres de coûts, déduction faite des produits connexes, ont été immobilisés. La recouvrabilité de ces coûts sera fonction de la découverte de réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a effectué le test de dépréciation des centres de coûts en phase de pré-production et déterminé que des coûts de 6 M\$ devaient être passés en charges dans l'état consolidé des résultats (7 M\$ pour 2005; 23 M\$ pour 2004).

Les prix utilisés pour le test de dépréciation (plafonnement du coût entier) auquel ont été soumises les réserves de pétrole brut et de gaz naturel de la société au 31 décembre 2006 s'établissent comme suit :

	2007	2008	2009	2010	2011	Augmentation en % jusqu'en 2018
Gaz naturel (\$/kpi <sup>3</sup> )						
Canada	5,93 \$	6,09 \$	5,65 \$	5,71 \$	5,77 \$	16 %
États-Unis	6,75 \$	6,43 \$	6,27 \$	6,40 \$	6,36 \$	14 %
Pétrole brut (\$ le baril)						
Canada	28,99 \$	28,00 \$	27,58 \$	28,12 \$	28,48 \$	5 %
LGN (\$ le baril)						
Canada	46,80 \$	47,09 \$	49,36 \$	50,41 \$	51,40 \$	15 %
États-Unis	43,12 \$	42,84 \$	45,06 \$	45,95 \$	47,12 \$	14 %

**NOTE 11. Placements et autres actifs**

31 décembre	2006	2005
Dépenses en immobilisations payées d'avance	401 \$	334 \$
Coûts reportés des régimes de retraite et d'épargne	58	60
Frais de financement reportés	52	59
Contrats de commercialisation	-	10
Participations en actions	6	7
Autres	16	26
	<b>533 \$</b>	<b>496 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**NOTE 12. Dette à long terme**

31 décembre	Note	2006	2005
Dette libellée en \$ CA			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	B	1 456 \$	1 425 \$
Billets non garantis	C	793	793
		<b>2 249</b>	<b>2 218</b>
Dette libellée en \$ US			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	D	104	-
Billets non garantis	E	4 421	4 494
		<b>4 525</b>	<b>4 494</b>
Augmentation de valeur de la dette prise en charge	F	60	64
Partie à court terme de la dette à long terme	G	(257)	(73)
		<b>6 577 \$</b>	<b>6 703 \$</b>

**A) Survol**

**Crédit renouvelable et emprunts à terme**

Au 31 décembre 2006, EnCana disposait d'une facilité de crédit renouvelable de 4,5 G\$ CA ou d'un montant équivalent en \$ US, soit 3,9 G\$. La facilité est entièrement renouvelable pour une période de cinq ans jusqu'à son échéance soit en octobre 2011. La facilité est prorogeable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande d'EnCana, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à partir de la date de la demande de prorogation. Cette facilité n'est pas garantie et porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, ou aux taux des acceptations bancaires ou au TIOL majorés des marges applicables.

Au 31 décembre 2006, une filiale d'EnCana disposait d'une facilité de crédit totalisant 600 M\$. Cette facilité est garantie par EnCana Corporation et entièrement renouvelable pour une période de cinq ans jusqu'à son échéance soit en février 2012. Cette facilité est prorogeable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la filiale, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à partir de la date de la demande de prorogation. Cette facilité porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux de base américain ou au TIOL majoré des marges applicables.

Le crédit renouvelable et les emprunts à terme comprennent des acceptations bancaires et des billets de trésorerie totalisant 1 560 M\$ (1 425 M\$ pour 2005) qui échoient à diverses dates et dont le taux d'intérêt moyen pondéré est de 4,58 % (3,52 % pour 2005). Ces montants sont entièrement assurés, et la direction prévoit qu'ils continueront de l'être, au moyen de facilités de crédit renouvelables et d'emprunts à terme qui ne sont pas assortis de conditions de remboursement pour l'exercice à venir.

Les commissions d'attente payées pour 2006 relativement aux conventions de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ont été d'environ 5 M\$ (4 M\$ pour 2005; 5 M\$ pour 2004).

**Billets non garantis**

Les billets et les débetures non garantis incluent des billets à moyen terme et des billets de premier rang qui sont émis de temps à autre aux termes d'actes de fiducie.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

EnCana a déposé un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis à moyen terme en dollars canadiens totalisant 1 G\$ CA. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées à une série de billets, notamment le taux d'intérêts, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Au 31 décembre 2006, un montant de 500 M\$ CA (429 M\$) du prospectus préalable pouvait être émis jusqu'en, septembre 2007 selon la disponibilité et les conditions du marché.

EnCana a déposé, aux termes du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis libellés en \$ US totalisant 2,0 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en \$ US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêts, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Le prospectus préalable a été renouvelé en 2006 et est en vigueur jusqu'en octobre 2008. Au 31 décembre 2006, des titres d'un montant de 2 G\$ pouvaient être émis aux termes de ce prospectus préalable selon la disponibilité et les conditions du marché.

EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte d'EnCana, a déposé, en vertu du Régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis en \$ US totalisant 2 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en \$ US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêts, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Les titres d'emprunt émis aux termes de ce prospectus sont garantis pleinement et sans condition par EnCana Corporation. EnCana a également obtenu certaines dispenses des autorités canadiennes en valeurs mobilières lui permettant de déposer certains renseignements de nature financière ou autre d'EnCana afin de satisfaire aux obligations d'information continue d'EnCana Holdings Finance Corp. Le prospectus préalable a été renouvelé au cours de 2006 et est en vigueur jusqu'en juillet 2008. Au 31 décembre 2006, des titres d'un montant de 2 G\$ pouvaient être émis aux termes du prospectus préalable selon la disponibilité et les conditions du marché.

### B) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars canadiens

	Montant du capital en \$ CA	2006	2005
Acceptations bancaires	390 \$	335 \$	369 \$
Billets de trésorerie	1 306	1 121	1 056
	<b>1 696 \$</b>	<b>1 456 \$</b>	<b>1 425 \$</b>

### C) Billets non garantis en dollars canadiens

	Montant du capital en \$ CA	2006	2005
5,30 %, échéant le 3 décembre 2007	300 \$	257 \$	257 \$
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	125	107	107
3,60%, échéant le 15 septembre 2008	500	429	429
	<b>925 \$</b>	<b>793 \$</b>	<b>793 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**D) Crédit renouvelable et emprunts à terme en dollars US**

	2006	2005
Billets de trésorerie	104 \$	- \$

**E) Billets non garantis en dollars US**

	Montant du capital en \$ CA	2006	2005
7,50 %, échéant le 25 août 2006	-	-	73 \$
5,80 %, échéant le 2 juin 2008	83 *	71	71
4,60 %, échéant le 15 août 2009		250	250
7,65 %, échéant le 15 septembre 2010		200	200
6,30 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2011		500	500
4,75 %, échéant le 15 octobre 2013		500	500
5,80 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mai 2014		1 000	1 000
8,125 %, échéant le 15 septembre 2030		300	300
7,20 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2031		350	350
7,375 %, échéant le 1 <sup>er</sup> novembre 2031		500	500
6,50 %, échéant le 15 août 2034		750	750
		<b>4 421 \$</b>	<b>4 494 \$</b>

\* La société a conclu une combinaison d'opérations de swap croisé sur devises et de taux d'intérêt qui ont de fait converti ces billets libellés en dollars CA en billets libellés en dollars US. Le montant en capital réel en dollars US est indiqué dans le tableau.

Le billet à 5,80 % échéant le 1<sup>er</sup> mai 2014 a été émis par EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte de la société. Ce billet est garanti pleinement et sans condition par EnCana Corporation.

**F) Augmentation de valeur de la dette prise en charge**

Certains billets et certaines débetures de la société ont été pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises et ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la juste valeur et le montant en capital de la dette est amorti sur la durée résiduelle de l'encours, soit environ 21 ans.

**G) Partie à court terme de la dette à long terme**

	Montant du capital en \$ CA	2006	2005
Billet à moyen terme à 7,50 %, échéant le 25 août 2006	-	-	73 \$
Billet à moyen terme à 5,30 %, échéant le 3 décembre 2007	300	257	-
	<b>300 \$</b>	<b>257 \$</b>	<b>73 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**H) Remboursements obligatoires de la dette**

	Montant du capital en \$ CA	Montant du capital en \$ US	Total équiva- lent en \$ US
2007	300	\$ -	\$ 257
2008	625	71	607
2009	-	250	250
2010	-	200	200
2011	1 696	604	2 060
Par la suite	-	3 400	3 400
<b>Total</b>	<b>2 621</b>	<b>\$ 4 525</b>	<b>\$ 6 774</b>

Le montant exigible au cours de 2007 ne tient pas compte des acceptations bancaires et des billets de trésorerie dont les remboursements sont entièrement assurés par les facilités de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ne comportant aucune modalité de remboursement pour l'exercice à venir.

**NOTE 13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la valeur comptable globale des obligations liées à la mise hors service des biens gaziers et pétroliers au début et à la fin des exercices :

31 décembre	2006	2005
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	<b>816</b> \$	611 \$
Passifs engagés	<b>68</b>	77
Passifs réglés	<b>(51)</b>	(42)
Passifs cédés	-	(23)
Variation des flux de trésorerie futurs estimatifs	<b>172</b>	135
Charge de désactualisation	<b>50</b>	37
Autres	<b>(4)</b>	21
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	<b>1 051</b> \$	816 \$

Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler les obligations s'élève à 5 334 M\$ (4 944 M\$ pour 2005). Ce montant a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de 5,66 % (5,74 % pour 2005). Il est prévu que la plupart de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et elles seront financées à même les ressources générales de la société à ce moment-là.

**NOTE 14. Capital-actions**

**Autorisé**

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Actions émises et en circulation**

31 décembre	2006		2005	
	Nombre (en mil- lions)	Montant	Nombre (en mil- lions)	Montant
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	854,9	5 131 \$	900,6	5 299 \$
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options	8,6	179	15,0	283
Rémunération à base d'actions	-	11	-	11
Actions ordinaires rachetées	(85,6)	(734)	(60,7)	(462)
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	777,9	4 587 \$	854,9	5 131 \$

L'information concernant les actions ordinaires et les options sur actions a été retraitée pour tenir compte de la division des actions ordinaires approuvée en avril 2005.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Au cours de 2006, la Société a racheté 85,6 M\$ d'actions ordinaires pour une contrepartie totale de 4 219 M\$. De la contrepartie payée, une tranche de 734 M\$ a été imputée au capital-actions, et une tranche de 3 485 M\$, aux bénéfices non répartis. Du nombre d'actions ordinaires achetées au cours de 2005, 5,5 millions d'actions ordinaires ont été rachetées par la fiducie d'un régime d'avantages à l'intention des employés d'EnCana et elles sont détenues aux fins d'émission jusqu'à ce que soient acquis les droits sur les actions aux termes du régime d'actions liées au rendement (se reporter à la note 15).

EnCana a obtenu chaque année l'approbation réglementaire en vertu de lois canadiennes sur les valeurs mobilières lui conférant le droit de racheter des actions ordinaires dans le cadre de quatre offres publiques de rachat dans le cours normale des activités. EnCana peut racheter pour annulation jusqu'à 80,2 millions d'actions ordinaires aux termes de l'offre renouvelée qui est entrée en vigueur le 6 novembre 2006 et qui prendra fin au plus tard le 5 novembre 2007. En janvier 2007, EnCana a racheté environ 10,8 millions d'actions ordinaires aux termes de cette offre pour une contrepartie totale de 494 M\$.

**Options sur actions**

EnCana s'est dotée de régimes de rémunération à base d'actions, qui permettent aux salariés d'acheter des actions ordinaires de la société. Le prix d'exercice des options sur actions avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'émission des options. Les options sur actions attribuées aux termes du régime peuvent habituellement être exercées en totalité après trois ans. Les options sur actions attribuées aux termes des régimes de remplacement antérieurs de la société remplaçante ou de la société affiliée viennent à échéance au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Des droits alternatifs à la plus-value des actions sont rattachés à toutes les options sur actions attribuées après le 31 décembre 2003 (se reporter à la note 15).

*Régime d'EnCana*

Aux termes d'un régime d'options sur actions, certains salariés clés peuvent se voir attribuer des options sur actions ordinaires de la société. Pour ce qui est des options sur actions attribuées avant le 27 février 1997, 50 % peuvent être exercées après deux ans et la totalité, après trois ans. Les options sur actions expirent dix ans après la date d'attribution. Les options sur actions attribuées à compter du 4 novembre 1999 peuvent être exercées à raison de 30 % du nombre d'options attribuées après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Les options sont pleinement exerçables après trois ans et elles viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution.



**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

*Régime de remplacement de Canadien Pacifique Limitée*

Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), ancienne société mère d'EnCana, survenue en 2001, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par la société conformément aux dispositions du régime d'options sur actions de CPL. Aux termes de ce régime, des options sur actions ordinaires de CPL étaient attribuées à certains salariés clés à un prix égal ou supérieur à leur valeur marchande à la date d'attribution. Les options viennent à échéance dix ans après la date d'attribution et elles peuvent toutes être exercées.

*Régime à l'intention des administrateurs*

Le 5 avril 2002, la société a modifié le régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime, les nouveaux administrateurs non salariés se sont vu attribuer un nombre initial de 15 000 options visant l'achat d'actions ordinaires de la société. Par la suite, chaque administrateur non salarié se voyait attribuer annuellement 7 500 options. La totalité de ces options, qui viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution, peuvent être exercées à l'assemblée générale qui suit la date d'attribution ou au premier anniversaire de l'attribution, selon la première de ces deux dates. Le 23 octobre 2003, l'émission d'options sur actions aux termes de ce régime a été abandonnée et la société a mis fin au régime le 25 octobre 2005.

Les tableaux qui suivent résument l'information relative aux options sur actions ordinaires non assorties de droits alternatifs à la plus-value des actions :

31 décembre	2006		2005		2004	
	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Options sur actions (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)
En cours au début de l'exercice	20,7	23,36	36,2	23,15	57,6	21,57
Exercées	(8,6)	23,60	(14,9)	22,90	(19,4)	18,32
Éteintes	(0,3)	23,80	(0,6)	21,71	(2,0)	23,75
En cours à la fin de l'exercice	11,8	23,17	20,7	23,36	36,2	23,15
Exercables à la fin de l'exercice	11,8	23,17	16,8	23,21	21,6	22,55

31 décembre 2006	Options en cours			Options exercables		
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)	Nombre d'options en cours (en millions)	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	Nombre d'options en cours (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré (en \$ CA)	
11,00 à 16,99	0,8	2,3	11,89	0,8	11,89	
17,00 à 22,99	0,2	1,0	22,32	0,2	22,32	
23,00 à 23,99	5,4	1,3	23,87	5,4	23,87	
24,00 à 24,99	5,2	0,4	24,19	5,2	24,19	
25,00 à 25,99	0,2	1,7	25,58	0,2	25,58	
	11,8	1,0	23,17	11,8	23,17	

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Au 31 décembre 2006, 20,7 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission aux termes des régimes d'options sur actions (29,3 millions pour 2005; 16,0 millions pour 2004).

EnCana a inscrit dans l'état consolidé des résultats une charge de rémunération à base d'actions liées aux options attribuées au cours de 2003 aux salariés et aux administrateurs selon la méthode de la juste valeur. Des droits alternatifs à la plus-value des actions sont rattachés à toutes les options émises après le 31 décembre 2003. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats à l'égard des options sur actions attribuées avant 2003. Si la Société avait appliqué la méthode de la juste valeur aux options sur actions attribuées avant 2003, les montants pro forma du bénéfice net et du bénéfice net par action ordinaire pour 2006 et 2005 auraient été les mêmes (de 3 476 M\$; résultat de base de 3,77 \$ par action ordinaire; résultat dilué de 3,71 \$ par action ordinaire pour 2004).

La juste valeur de chacune des options attribuée est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black, Scholes et Merton et compte tenu des hypothèses moyennes pondérées suivantes quant aux attributions :

Exercice terminé le 31 décembre	2003
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées (en \$ CA)	6,11 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,87 %
Durée prévue (en années)	3,00
Volatilité prévue	0,33
Dividende annuel par action (en \$ CA par action ordinaire)	0,20 \$

Aux 31 décembre 2006 et 2005, le solde figurant dans le surplus d'apport avait trait aux programmes de rémunération à base d'actions.

**NOTE 15. Régimes de rémunération**

Le cas échéant, les montants présentés ci-après ont été retraités pour tenir compte de la division des actions ordinaires approuvée en avril 2005.

**A) Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi**

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite de la société est datée du 31 décembre 2005. La prochaine évaluation est requise au 31 décembre 2008.

La société offre à la quasi-totalité de ses salariés des régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes de retraite à cotisations déterminées procurant des prestations de retraite ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Total des charges à l'égard des régimes à cotisations déterminées	28 \$	22 \$	19 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

L'information sur l'ensemble des régimes de retraite à prestations déterminées et d'AAPE s'établit comme suit :

*Obligation au titre des prestations constituées*

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2006	2005	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	<b>294</b>	246	<b>39</b>	19
Modifications apportées au régime	-	-	-	13
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>9</b>	6	<b>7</b>	5
Coût financier	<b>15</b>	14	<b>2</b>	2
Prestations versées	<b>(18)</b>	(12)	<b>(1)</b>	(1)
Perte actuarielle (gain)	<b>7</b>	29	<b>(2)</b>	-
Cotisations	<b>1</b>	1	-	-
Fluctuations des taux de change	-	10	-	1
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	<b>308</b>	294	<b>45</b>	39

Les modifications apportées au régime le 1<sup>er</sup> janvier 2005 ont trait aux obligations au titre des AAPE liés à l'acquisition de Tom Brown, Inc. et aux changements apportés à l'un des régimes de la société, augmentant de ce fait l'obligation au titre des AAPE.

*Actifs des régimes*

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2006	2005	2006	2005
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	<b>284</b>	247	-	-
Rendement réel des actifs des régimes	<b>27</b>	29	-	-
Cotisations de l'employeur	<b>10</b>	9	-	-
Cotisations des salariés	<b>1</b>	1	-	-
Prestations versées	<b>(18)</b>	(12)	-	-
Fluctuations des taux de change	-	10	-	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	<b>304</b>	284	-	-

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

*Actif (passif) au titre des prestations constituées*

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2006	2005	2006	2005
Situation de capitalisation – Excédent de l'obligation au titre des prestations de retraite sur les actifs des régimes	(4) \$	(10) \$	(45) \$	(39) \$
Montants non constatés :				
Perte actuarielle nette non amortie	54	64	2	4
Coût des services passés non amorti	7	9	1	1
Actif transitoire net	(6)	(8)	13	14
<b>Actif (passif) au titre des prestations constituées</b>	<b>51 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(20) \$</b>

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2006	2005	2006	2005
Coût des prestations payé d'avance	51 \$	55 \$	- \$	- \$
Coût des prestations à payer	-	-	(29)	(20)
<b>Montant net constaté</b>	<b>51 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(20) \$</b>

Les AAPE offerts par la société sont immobilisés en fonction des besoins.

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la société pour établir les obligations au titre des prestations sont les suivantes :

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2006	2005	2006	2005
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %	5,375 %	5,25 %
Taux de croissance de la rémunération	4,30 %	4,50 %	5,65 %	5,65 %

Les hypothèses moyennes pondérées retenues par la société pour établir la charge périodique sont les suivantes :

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2006	2005	2006	2005
Taux d'actualisation	5,00 %	5,75 %	5,25 %	5,75 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes :				
Régimes de retraite agréés	6,75 %	6,75 %	s.o.	s.o.
Régimes de retraite complémentaires	3,375 %	3,375 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,50 %	4,60 %	5,65 %	5,65 %

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

La charge périodique au titre des avantages s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Coût des services rendus	<b>9</b> \$	6 \$	5 \$	<b>7</b> \$	5 \$	1 \$
Coût financier	<b>15</b>	14	13	<b>2</b>	2	1
Rendement réel des actifs des régimes	<b>(27)</b>	(29)	(19)	-	-	-
Perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées	<b>6</b>	29	8	-	-	1
Différence entre le montant réel et : le rendement prévu des actifs des régimes	<b>11</b>	15	7	-	-	-
le montant constaté du gain actuariel constaté (de la perte)	-	(24)	(4)	-	-	(1)
Différence entre l'amortissement du coût des services passés et le montant réel des modifications apportées au régime	<b>2</b>	2	2	-	-	-
Amortissement de l'obligation transitoire	<b>(3)</b>	(3)	(2)	<b>2</b>	1	-
Charges au titre du régime à cotisations déterminées	<b>28</b>	22	19	-	-	-
Charge nette au titre des régimes de retraite	<b>41</b> \$	32 \$	29 \$	<b>11</b> \$	8 \$	2 \$

La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les régimes de retraite à prestations déterminées est de sept ans. La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les régimes d'AAPE est de 12 ans.

Les taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé s'établissent comme suit :

31 décembre	2006	2005
Taux d'augmentation du coût des soins de santé pour le prochain exercice	<b>11,00</b> %	11,00 %
Taux vers lequel le taux d'augmentation tend progressivement	<b>5,00</b> %	5,00 %
Exercice au cours duquel le taux d'augmentation devrait atteindre le taux auquel il est prévu qu'il demeurera	<b>2015</b>	2015

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les taux d'augmentation hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence sur les montants déclarés pour les autres régimes de retraite. Une variation de un point de pourcentage des taux tendancielles hypothétiques du coût des soins de santé aurait les effets suivants :

	Augmentation de un point de pourcentage	Diminution de un point de pourcentage
Incidence sur le total des coûts des services rendus et du coût financier	<b>1 \$</b>	<b>(1) \$</b>
Incidence sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>4 \$</b>	<b>(4) \$</b>

La répartition des actifs des régimes de retraite de la société s'établit comme suit :

Catégorie d'actif	Répartition cible en %		% des actifs du régime aux 31 décembre		Taux de rendement prévu à long terme
	Normal	Fourchette	2006	2005	
Actions canadiennes	35	25-45	<b>39</b>	41	
Actions étrangères	30	20-40	<b>30</b>	27	
Obligations	30	20-40	<b>25</b>	25	
Placements immobiliers et autres	5	0-20	<b>6</b>	7	
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>	100	6,75 %

Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en fonction des taux de rendement historiques et projetés pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille de placements des régimes. La politique en matière de répartition des actifs consiste à gérer la situation de capitalisation des régimes à un niveau de risque approprié, en tenant compte de la sécurité des actifs et de la volatilité possible du rendement sur le marché ainsi que de l'incidence connexe sur les exigences en matière de cotisations et la charge de retraite. Il est prévu que le rendement à long terme atteigne ou dépasse le rendement d'un indice repère composé constitué de placements passifs dans des indices boursiers pertinents. Le régime de retraite complémentaire est capitalisé par l'entremise d'une entente de rémunération relative à la retraite et est assujéti aux règlements applicables de l'Agence du revenu du Canada.

La répartition des actifs est assujétiée à des exigences et à des limites en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change.

Les cotisations de la société aux régimes de retraite sont fonction de l'orientation donnée par le comité sur les retraites. Les cotisations des participations aux régimes de retraite et aux régimes d'AAPE se sont établies à 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 (1 M\$ pour 2005; 1 M\$ pour 2004).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les paiements futurs estimatifs au titre des régimes de retraite et des régimes d'AAPE sont les suivants :

	Prestations de retraite	AAPE
2007	14 \$	1 \$
2008	15	1
2009	16	2
2010	17	2
2011	18	3
2012-2016	104	29
<b>Total</b>	<b>184 \$</b>	<b>38 \$</b>

**B) Droits à la plus-value des actions**

EnCana a mis sur pied un programme dans le cadre duquel certains salariés se voient attribuer des droits à la plus-value des actions (« DPVA ») qui leur permettent de recevoir un paiement en espèces équivalant à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice des droits. Les DPVA attribués viennent généralement à échéance cinq ans après la date d'attribution, à l'exception d'un nombre limité qui vient à échéance sept ans après cette date.

Les principaux renseignements relatifs aux DPVA sont présentés dans le tableau suivant :

31 décembre	2006		2005	
	DPVA en cours	Prix d'exer- cice moyen pondéré	DPVA en cours	Prix d'exer- cice moyen pondéré
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	246 739	23,13	930 510	18,31
Exercés	(246 739)	23,13	(682 241)	16,55
Éteints	-	-	(1 530)	23,14
En cours à la fin de l'exercice	-	-	246 739	23,13
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	246 739	23,13
<b>Droits libellés en dollars américains (en \$ US)</b>				
En cours au début de l'exercice	319 511	14,33	771 860	14,40
Exercés	(317 423)	14,33	(452 349)	14,45
En cours à la fin de l'exercice	2 088	14,21	319 511	14,33
Exerçables à la fin de l'exercice	2 088	14,21	319 511	14,33

Au 31 décembre 2006	DPVA en cours et exerçables		
	Nombre de DPVA	Durée contrac- tuelle moyen- ne pon- dérée à courir (en années)	Prix d'exer- cice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (\$)			
<b>Droits libellés en dollars américains (en \$ US)</b>	<b>2 088</b>	<b>1,12</b>	<b>14,21</b>
De 10,00 à 19,99	2 088	1,12	14,21

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Pour l'exercice 2006, la société a comptabilisé une réduction de 1 M\$ des coûts de rémunération relativement aux DPVA en cours (coûts de rémunération de 17 M\$ pour 2005 et de 17 M\$ pour 2004).

**C) Droits alternatifs à la plus-value des actions**

Depuis le 31 décembre 2003, toutes les options visant l'achat d'actions ordinaires émises dans le cadre des régimes d'options sur actions décrits à la note 14 sont assorties d'un droit à la plus-value des actions alternatif (« DAPVA ») Aux termes du DAPVA, le porteur de l'option, plutôt que d'exercer l'option, a le droit de recevoir un paiement en espèces égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les attributs des DAPVA, notamment en ce qui concerne l'acquisition et l'échéance sont les mêmes que ceux de l'option sur actions sous-jacente.

Les principaux renseignements relatifs aux DAPVA sont présentés dans le tableau suivant :

31 décembre	2006		2005	
	DAPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DAPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	8 403 967	38,41	1 735 000	27,77
Attribués	11 180 800	49,01	7 581 412	40,14
DPVA exercés	(700 418)	34,54	(151 610)	27,51
Options exercées	(32 948)	34,46	(104 735)	27,60
Éteints	(1 575 210)	43,21	(656 100)	34,44
En cours à la fin de l'exercice	17 276 191	44,99	8 403 967	38,41
Exercibles à la fin de l'exercice	1 971 467	38,31	229 705	28,00

31 décembre 2006	DAPVA en cours			Options exercibles amorties d'un DAPVA	
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)	Nombre de DAPVA	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DAPVA	Prix d'exercice moyen pondéré
20,00 à 29,99	698 118	2,35	27,41	293 718	27,44
30,00 à 39,99	5 253 063	3,12	38,12	1 427 189	38,07
40,00 à 49,99	9 645 615	4,09	48,11	85 780	44,73
50,00 à 51,99	1 476 335	4,21	55,04	143 930	55,22
60,00 à 69,99	203 060	4,33	61,93	20 850	64,19
	17 276 191	3,74	44,99	1 971 467	38,31

Pour l'exercice 2006, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 52 M\$ relativement aux DPVA en cours (60 M\$ pour 2005; 3 M\$ pour 2004).



**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**D) Droits différés à la valeur des actions**

La société s'est dotée d'un programme en vertu duquel les administrateurs et certains salariés clés reçoivent des droits différés à la valeur des actions (« DDVA ») dont la valeur est égale à celle d'une action ordinaire de la société. Les DDVA attribués aux administrateurs sont acquis immédiatement. Les DDVA attribués au cours de 2002 aux cadres supérieurs sont acquis sur trois ans. Les DDVA viennent à échéance le 15 décembre de l'année suivant le départ à la retraite ou le décès du salarié.

31 décembre	2006		2005	
	DDVA en cours	Prix moyen de l'action	DDVA en cours	Prix moyen de l'action
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	836 561	26,81	750 612	24,81
Attribués aux administrateurs	70 000	56,71	80 765	43,75
Droits tenant lieu de dividendes	12 578	54,69	5 184	52,34
Exercés	(52 562)	27,92	-	-
En cours à la fin de l'exercice	<b>866 577</b>	<b>29,56</b>	836 561	26,81
Exercés à la fin de l'exercice	<b>866 577</b>	<b>29,56</b>	836 561	26,81

Pour l'exercice 2006, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 5 M\$ relativement aux DDVA en cours (16 M\$ pour 2005; 10 M\$ pour 2004).

**E) Droits à la valeur des actions liés au rendement**

EnCana a mis en place un programme en vertu duquel certains salariés peuvent recevoir des droits à la valeur des actions liés au rendement (« DVAR ») qui permettent aux salariés de recevoir, au moment de l'acquisition, une action ordinaire d'EnCana ou un paiement en trésorerie d'un montant équivalant à la valeur de une action ordinaire d'EnCana, selon les modalités du DVAR attribué. Les DVAR sont acquis après trois ans. Leur valeur finale est fonction du rendement d'EnCana mesuré sur une période de trois années civiles. Le rendement sera mesuré d'après le rendement total pour les actionnaires par rapport à celui d'un groupe fixe de référence du secteur nord-américain du pétrole et du gaz. Si le rendement d'EnCana est inférieur au niveau spécifié du groupe de référence, les droits attribués s'éteindront. Si le rendement d'EnCana est supérieur au niveau spécifié du groupe de référence, la valeur des DVAR sera déterminée en fonction du rang relatif d'EnCana, les paiements s'établissant entre une demie et deux fois le cours du marché des actions pour les DVAR attribués au cours de 2004 et de 2005. Les paiements relatifs à ces DVAR seront effectués en actions ordinaires.

Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2003 ont été effectués en espèces, à hauteur de 75 % du nombre de DVAR attribués.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Le tableau suivant résume l'information relative aux DVAR :

31 décembre	2006		2005	
	DVAR en cours	Prix moyen de l'action	DVAR en cours	Prix moyen de l'action
<b>Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)</b>				
En cours au début de l'exercice	4 704 348	30,65	3 294 206	26,71
Attribués	36 599	54,82	1 734 089	38,13
Versés	(239 794)	23,26	-	-
Éteints	(309 313)	31,35	(323 947)	30,48
En cours à la fin de l'exercice	4 191 840	31,24	4 704 348	30,65
<b>Droits libellés en dollars américains (en \$ US)</b>				
En cours au début de l'exercice	739 649	25,22	449 230	20,56
Attribués	4 860	48,07	390 171	30,92
Éteints	(170 020)	24,13	(99 752)	26,50
En cours à la fin de l'exercice	574 489	25,74	739 649	25,22

Pour l'exercice 2006, la société a comptabilisé des coûts de rémunération de 27 M\$ relativement aux DVAR en cours (91 M\$ pour 2005; 25 M\$ pour 2004).

Au 31 décembre 2006, EnCana détenait en fiducie environ 5,5 millions d'actions ordinaires aux fins d'émission à l'acquisition des DVAR (5,5 M\$ pour 2005).

**NOTE 16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

Afin de gérer la volatilité du prix des marchandises, EnCana a conclu divers contrats d'instruments financiers et contrats physiques. Les renseignements qui suivent présentent toutes les positions relatives aux instruments financiers.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes réalisés et latents sur les activités de gestion des risques :

Exercices terminés les 31 décembre	Gain réalisé (perte)		
	2006	2005	2004
Produits, déduction faite des redevances	393 \$	(684) \$	(662) \$
Charges d'exploitation et autres charges	5	31	28
Gain (perte) de la gestion des risques, activités poursuivies	398	(653)	(634)
Gain (perte) de la gestion des risques, activités abandonnées	12	(155)	(410)
	410 \$	(808) \$	(1 044) \$

Exercices terminés les 31 décembre	Gain latent (perte)		
	2006	2005	2004
Produits, déduction faite des redevances	2 050 \$	(466) \$	(198) \$
Charges d'exploitation et autres charges	10	(3)	7
Gain (perte) de la gestion des risques, activités poursuivies	2 060	(469)	(191)
Gain (perte) de la gestion des risques, activités abandonnées	20	50	(70)
	2 080 \$	(419) \$	(261) \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Montants constatés au moment de la transition**

À l'adoption initiale de la convention comptable portant sur les instruments de gestion des risques le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la société a comptabilisé dans le bilan consolidé la juste valeur de tous les instruments financiers en cours qui n'étaient pas considérés comme des couvertures à des fins comptables, et elle a inscrit un montant correspondant à titre de perte nette reportée (le « montant de transition »). Le montant net de transition est porté au résultat sur la durée des contrats connexes. Après la constatation initiale, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le bilan consolidé et les gains ou les pertes latents correspondants sont imputés aux résultats.

Au 31 décembre 2006, un gain net latent de quelque 16 M\$ devait toujours être constaté au cours des deux prochains exercices.

**Juste valeur des positions de gestion des risques en cours**

Le tableau qui suit présente un rapprochement des montants latents pour 2006 :

	Juste valeur de marché	Total des gains (pertes) latents
Juste valeur des contrats au début de l'exercice	<b>(640) \$</b>	
Variation de la juste valeur des contrats en cours au début de l'exercice et des contrats entrés en vigueur durant 2006	<b>2 466</b>	<b>2 466 \$</b>
Juste valeur des contrats en cours au moment de la transition échu durant 2006	-	<b>24</b>
Juste valeur des contrats réalisée durant 2006	<b>(410)</b>	<b>(410)</b>
Juste valeur des contrats en cours	<b>1 416 \$</b>	<b>2 080 \$</b>
Primes non amorties versées sur les options	<b>104</b>	
Juste valeur des contrats et des primes versées à la fin du trimestre	<b>1 520 \$</b>	
Montant attribué aux activités poursuivies	<b>1 520 \$</b>	<b>2 060 \$</b>
Montant attribué aux activités abandonnées	-	<b>20</b>
	<b>1 520 \$</b>	<b>2 080 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Au 31 décembre 2006, les montants constatés au titre de la gestion des risques dans le bilan consolidé s'établissent comme suit :

31 décembre	2006	2005
Gestion des risques		
Actif à court terme	1 403 \$	495 \$
Actif à long terme	133	530
Passif à court terme	14	1 227
Passif à long terme	2	102
Actif net lié à la gestion des risques, activités poursuivies	1 520	(304)
Actif net lié à la gestion des risques, activités abandonnées	-	(20)
	<b>1 520 \$</b>	<b>(324) \$</b>

Le tableau suivant présente un résumé de toutes les positions sur instruments financiers non dénouées à la juste valeur estimative :

31 décembre	Note	2006	2005
Risque lié au prix des marchandises	A		
Gaz naturel		1 431 \$	(247) \$
Pétrole brut		74	(66)
Électricité		13	-
Risque de taux d'intérêt	B	4	10
Dérivés de crédit	C	(2)	(1)
Total des positions en juste valeur, activités poursuivies		1 520	(304)
Total des positions en juste valeur, activités abandonnées		-	(20)
		<b>1 520 \$</b>	<b>(324) \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**A) Risque sur marchandises**

**Gaz naturel**

Au 31 décembre 2006, les activités de gestion des risques liés au gaz de la société au moyen de contrats sur instruments financiers enregistraient un gain latent de 1 410 M\$ et la position à la juste valeur de marché s'élevait à 1 431 M\$. Les contrats s'établissaient comme suit :

	Volume de référence (Mpi <sup>3</sup> par jour)	Échéance		Prix moyen	Juste valeur de marché
<b>Contrats de vente</b>					
Contrats à prix fixe					
Prix fixe sur la NYMEX	1 487	2007	8,56	\$ US/kpi <sup>3</sup>	861 \$
Autres	8	2007	8,97	\$ US/kpi <sup>3</sup>	7
Prix fixe sur la NYMEX	222	2008	8,45	\$ US/kpi <sup>3</sup>	34
Options					
Options de vente achetées à la NYMEX					
	240	2007	6,00	\$ US/kpi <sup>3</sup>	15
Contrats sur base					
Base fixe NYMEX-AECO	747	2007	(0,72)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	39
Base fixe NYMEX- Rocheuses	538	2007	(0,65)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	223
Base fixe NYMEX-CIG	390	2007	(0,76)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	144
Base fixe Rocheuses – CIG	12	2007	(0,10)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	(1)
Base fixe NYMEX-AECO	191	2008	(0,78)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	10
Base fixe NYMEX- Rocheuses	162	2008	(0,59)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	46
Base fixe NYMEX-CIG	60	2008	(0,67)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	15
Base fixe NYMEX – Rocheuses (NYMEX ajustée)	329	2008	17 du NYMEX %	\$ US/kpi <sup>3</sup>	14
Base fixe NYMEX-Mid- Continent (NYMEX ajustée)	120	2008	12 du NYMEX %	\$US/kpi <sup>3</sup>	4
Base fixe NYMEX-CIG	20	2009	(0,71)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	1
Base fixe NYMEX-AECO	12	2010	(0,40)	\$ US/kpi <sup>3</sup>	-
<b>Contrats d'achat</b>					
Contrats à prix fixe					
Autres	8	2007	7,84	\$ US/kpi <sup>3</sup>	(4)
					<b>1 408</b>
Autres positions sur instruments financiers <sup>1)</sup>					
					2
Gain total latent sur les contrats sur instruments financiers					
					1 410
Primes non amorties versées sur les options					
					21
Total de la juste valeur des positions					
					<b>1 431 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les autres positions sur instruments financiers font partie des activités courantes quotidiennes de gestion de la production de la société.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Pétrole brut**

Au 31 décembre 2006, les activités de gestion des risques liés au pétrole brut de la société au moyen de contrats sur instruments financiers enregistraient une perte latente de 9 M\$ et la position à la juste valeur marchande s'établissait à 74 M\$. Les contrats s'établissaient comme suit :

	Volume de référence (barils par jour)	Échéance	Prix moyen	Juste valeur de marché
Prix fixe WTI NYMEX	34 500	2007	64,40	US\$/baril
Options de vente sur WTI achetées à la NYMEX	91 500	2007	55,34	US\$/baril
				<b>(9)</b>
Autres positions sur instruments financiers <sup>(1)</sup>				-
Perte totale latente sur les contrats sur instruments financiers				<b>(9)</b>
Primes non amorties versées sur les options				<b>83</b>
Total de la juste valeur des positions				<b>74 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les autres positions sur instruments financiers font partie des activités courantes quotidiennes de gestion de la production de la société.

**Électricité**

En novembre 2006, la Société a conclu deux contrats d'instruments dérivés pour gérer les coûts de sa consommation d'électricité. Ces contrats d'une durée de 11 ans entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Au 31 décembre 2006, le gain latent au titre de ces contrats s'élevait à 13 M\$.

**B) Risque de taux d'intérêt**

La société a conclu divers contrats d'instruments dérivés pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt sur les instruments d'emprunt. L'incidence de ces opérations est décrite à la note 6.

Les gains latents sur les instruments financiers en cours s'établissent comme suit :

31 décembre	Gains latents	
	2006	2005
Billet à moyen terme à 7,50 %, échéant le 25 août 2006	- \$	3 \$
Billet à moyen terme à 5,80 % échéant le 2 juin 2008	4	7
	<b>4 \$</b>	<b>10 \$</b>

Au 31 décembre 2006, la hausse ou la baisse du bénéfice net découlant d'une variation de un pour cent des taux d'intérêt sur la dette à taux variable totalisait 11 M\$ (10 M\$ pour 2005; 13 M\$ pour 2004).

**C) Risque de crédit**

Une très grande partie des comptes débiteurs de la société est composée de créances sur des clients du secteur du pétrole et du gaz et est exposée aux risques de crédit normaux du secteur. Le conseil a approuvé des politiques en matière de crédit qui régissent son portefeuille de créances. De plus, des procédures sont en place pour assurer le respect de ces politiques.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

En ce qui concerne les contreparties aux instruments financiers, la société atténue partiellement le risque de crédit s'y rattachant en ne concluant des opérations qu'avec des contreparties ayant une notation de première qualité ou en imposant un règlement net, le cas échéant. Au 31 décembre 2006, EnCana avait conclu des contrats avec trois contreparties dont le règlement net, pris individuellement, compte pour plus de 10 % de la juste valeur des contrats financiers en cours.

Tous les contrats de change sont conclus avec d'importantes institutions financières au Canada et aux États-Unis ou avec des contreparties ayant une notation de première qualité.

### D) Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

En raison de leur échéance à court terme, les instruments financiers qui figurent dans le bilan consolidé et qui ne sont pas inscrits à la juste valeur, à l'exception des emprunts à long terme, ont une juste valeur qui se rapproche de la valeur comptable.

La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des renseignements sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles, ou en actualisant les versements futurs d'intérêts et de capital selon les taux d'intérêt estimatifs qui seraient offerts à la société à la fin de l'exercice.

31 décembre	2006		2005	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents	402 \$	402 \$	105 \$	105 \$
Comptes débiteurs	1 721	1 721	1 851	1 851
Passifs financiers				
Comptes créditeurs et impôts sur les bénéfices à payer	3 420 \$	3 420 \$	3 133 \$	3 133 \$
Dette à long terme	6 834	6 965	6 776	7 180

## NOTE 17. Renseignements supplémentaires

### A) Montants par action

Le tableau qui suit résume le nombre d'actions ordinaires ayant servi à calculer le bénéfice net par action ordinaire :

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul des montants de base	819,9	868,3	920,8
Incidence des options sur actions et des autres titres dilutifs	16,6	20,9	15,2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi au calcul des montants dilués	836,5	889,2	936,0

L'information concernant les actions ordinaires et les options sur actions a été retraitée pour tenir compte de la division des actions ordinaires approuvée en avril 2005.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**B) Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie des activités poursuivies**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Activités d'exploitation</b>			
Comptes débiteurs et produits à recevoir	3 128 \$	(146) \$	825 \$
Stocks	(75)	(34)	(22)
Comptes créditeurs et charges à payer	(260)	654	585
Impôts sur les bénéfices à payer	550	23	177
	<b>3 343 \$</b>	<b>497 \$</b>	<b>1 565 \$</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	19 \$	330 \$	(29) \$

**C) Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (activités poursuivies)**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Intérêts versés	341 \$	522 \$	402 \$
Impôts sur les bénéfices payés	450 \$	1 096 \$	136 \$

**NOTE 18. Engagements et éventualités**

**Engagements**

31 décembre 2006	2007	2008	2009	2010	2011	Par la suite	Total
Transport par pipelines	431 \$	412 \$	424 \$	409 \$	382 \$	2 144 \$	4 202 \$
Achats de biens et services	427	282	228	161	119	790	2 007
Achats de produits	54	23	24	24	-	98	223
Contrats de location-exploitation	52	46	46	50	47	237	478
Engagements relatifs à des dépenses en immobilisations	75	29	6	-	-	38	148
Autres engagements à long terme	13	7	3	2	1	-	26
<b>Total</b>	<b>1 052 \$</b>	<b>799 \$</b>	<b>731 \$</b>	<b>646 \$</b>	<b>549 \$</b>	<b>3 307 \$</b>	<b>7 084 \$</b>
Ventes de produits	41 \$	44 \$	40 \$	42 \$	43 \$	252 \$	462 \$

De plus, la société a conclu des engagements liés à son programme de gestion des risques (se reporter à la note 16).

**Éventualités**

**Actions en justice**

La société est partie à diverses actions en justice dans le cours normal de ses activités, et elle estime avoir constitué une provision adéquate à cet égard.



## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

### *Activités de courtage d'énergie abandonnées*

Pendant la période écoulée entre 2003 et 2005, EnCana et sa filiale de commercialisation américaine en propriété exclusive indirecte, WD Energy Services Inc. (« WD »), ainsi que d'autres sociétés du secteur de l'énergie, ont été nommées parties défenderesses dans plusieurs actions en justice relativement à des ventes de gaz naturel de 1999 à 2002 (dont certaines sont des recours collectifs et d'autres ont été intentées par des particuliers en leur propre nom). Les poursuites contiennent des allégations selon lesquelles les défenderesses auraient participé à un complot avec des concurrents non nommés sur le marché du gaz naturel et des dérivés de la Californie en violation des lois antitrust et des lois sur la concurrence déloyale des États-Unis et de la Californie.

Sans admettre une quelconque responsabilité dans les poursuites, WD a convenu de verser 20,5 M\$ pour régler les recours collectifs intentés devant les tribunaux de la Californie, qui ont donné leur approbation finale. WD a aussi convenu de verser 2,4 M\$ pour régler le recours collectif porté devant la cour de district des États-Unis, sous réserve de l'approbation finale du règlement par ce tribunal fédéral. Par ailleurs, sans admettre une quelconque responsabilité dans cette affaire, WD a convenu de verser 8,2 M\$ en règlement du recours déposé par la Commodity Futures Trading Commission (« CFTC ») des États-Unis et des recours collectifs regroupés déposés devant les tribunaux de New York, dont il a déjà été fait mention.

EnCana Corporation et WD sont défenderesses dans une poursuite intentée par E. & J. Gallo Winery devant la cour de district des États-Unis, en Californie, décrite plus en détail ci-après. Dans sa plainte, Gallo réclame des dommages-intérêts de plus de 30 M\$, qui pourraient tripler en vertu des lois de la Californie. Aucun montant de dommages n'est précisé dans les autres poursuites restantes.

EnCana Corporation et WD comptent opposer une défense vigoureuse aux réclamations restantes; la société ne peut toutefois pas prévoir le dénouement de ces poursuites ou de toute poursuite future à son encontre, ni prévoir si elles aboutiront au versement de dommages-intérêts qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou si d'autres poursuites découleront de ces allégations.

### ***Mise hors service d'immobilisations***

La société est responsable de la mise hors service d'immobilisations liées à ses biens pétroliers et gaziers et à ses installations du secteur des activités médianes à la fin de leur durée de vie utile. La société a constaté un passif de 1 051 M\$ en se fondant sur les lois en vigueur et les coûts estimatifs. Les coûts réels pourraient différer des coûts estimatifs en raison de modifications des lois et de variations des coûts.

### ***Questions d'ordre fiscal***

Les activités de la société sont complexes. De plus, les interprétations, les règlements et les lois fiscales dans les diverses administrations dans lesquelles la société exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, certaines questions d'ordre fiscal sont généralement à l'étude. La société estime que la charge d'impôts est suffisante.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**NOTE 19. Événements postérieurs à la date du bilan**

*Intégration d'activités d'exploitation des sables bitumineux*

Le 2 janvier 2007, EnCana et ConocoPhillips se sont associées à parts égales dans une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole lourd en Amérique du Nord. La coentreprise est composée d'une entité en amont et d'une entité en aval. EnCana apporte à ce partenariat intégré ses zones de sables bitumineux de Foster Creek et Christina Lake, et ConocoPhillips ses raffineries de Wood River (Illinois) et Borger (Texas). EnCana présentera dorénavant un secteur isolable distinct pour les activités intégrées d'exploitation des sables bitumineux. Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, les entités susmentionnées seront comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

*Cession des activités de la société au Tchad*

Le 12 janvier 2007, EnCana a annoncé qu'elle a conclu la vente de ses activités au Tchad, qui représentent des biens à l'étape de pré-production, pour un produit de 203 M\$ qui se traduira par un gain à la cession.

*The Bow*

Le 9 février 2007, EnCana a annoncé qu'elle avait franchi une étape de plus dans la réalisation de son projet d'édifice à bureau The Bow. Elle a vendu les actifs du projet et a conclu un bail de 25 ans avec un promoteur immobilier non lié. EnCana prévoit comptabiliser le bail à titre de contrat de location-acquisition.

**NOTE 20. Principes comptables généralement reconnus des États-Unis et présentation de l'information financière**

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») qui, pour l'essentiel, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites dans la présente note.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2006	2005	2004
Bénéfice net, selon les PCGR du Canada		<b>5 652 \$</b>	3 426 \$	3 513 \$
Déduire :				
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR du Canada		<b>601</b>	597	1 420
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR du Canada		<b>5 051</b>	2 829	2 093
Augmentation (diminution) du bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis :				
Produits, déduction faite des redevances	A	<b>179</b>	(217)	345
Exploitation	A, D	<b>(15)</b>	1	(3)
Amortissement et épuisement	B, D	<b>95</b>	55	31
Administration	D	<b>(8)</b>	-	-
Intérêts, montant net	A	<b>(15)</b>	(16)	(41)
Rémunération à base d'actions liée aux options sur actions	C	-	(12)	(5)
Charge d'impôts sur les bénéfices	F	<b>(80)</b>	59	(105)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		<b>5 207</b>	2 699	2 315
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		<b>644</b>	553	1 418
Bénéfice net avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis		<b>5 851</b>	3 252	3 733
Incidence cumulative des changements de conventions comptables, déduction faite des impôts	D	<b>(15)</b>	-	-
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		<b>5 836 \$</b>	3 252 \$	3 733 \$
Résultat par action ordinaire avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		<b>7,14 \$</b>	<b>3,75 \$</b>	<b>4,05 \$</b>
Dilué		<b>6,99 \$</b>	<b>3,66 \$</b>	<b>3,99 \$</b>
Résultat par action ordinaire compte tenu de l'incidence cumulative des changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		<b>7,12 \$</b>	<b>3,75 \$</b>	<b>4,05 \$</b>
Dilué		<b>6,98 \$</b>	<b>3,66 \$</b>	<b>3,99 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**État consolidé des résultats selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2006	2005	2004
Produits, déduction faite des redevances	A	16 578 \$	14 356 \$	10 836 \$
Charges				
Taxe à la production et impôts miniers		349	453	311
Transport et vente		1 070	845	722
Exploitation	A, D	1 670	1 437	1 102
Produits achetés		2 862	4 159	3 092
Amortissement et épuisement	B, D	3 017	2 714	2 348
Administration	D	279	268	197
Intérêts, montant net	A	411	540	439
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		50	37	22
(Gain) perte de change, montant net		14	(24)	(412)
Rémunération à base d'actions, options	C	-	27	22
(Gain) à la cession de participations		(323)	-	(59)
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices		7 179	3 900	3 052
Charge d'impôts sur les bénéfices	F	1 972	1 201	737
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		5 207	2 699	2 315
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		644	553	1 418
Bénéfice net avant changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis		5 851	3 252	3 733
Incidence cumulative des changements de conventions comptables, déduction faite des impôts	D	(15)	-	-
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		5 836 \$	3 252 \$	3 733 \$
Résultat tiré des activités poursuivies par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		6,35 \$	3,11 \$	2,51 \$
Dilué		6,22 \$	3,04 \$	2,47 \$
Résultat tiré des activités abandonnées par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		0,79 \$	0,64 \$	1,54 \$
Dilué		0,77 \$	0,62 \$	1,52 \$
Résultat par action ordinaire avant changements des conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		7,14 \$	3,75 \$	4,05 \$
Dilué		6,99 \$	3,66 \$	3,99 \$
Résultat par action ordinaire compte tenu de l'incidence cumulative des changements de conventions comptables, selon les PCGR des États-Unis				
De base		7,12 \$	3,75 \$	4,05 \$
Dilué		6,98 \$	3,66 \$	3,99 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**État consolidé du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2006	2005	2004
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis		5 836 \$	3 252 \$	3 733 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A, G	4	-	-
Écart de conversion	E	(224)	573	420
Régimes de rémunération, adoption du FAS 158	D	(48)	-	-
<b>Résultat étendu</b>		<b>5 568 \$</b>	<b>3 825 \$</b>	<b>4 153 \$</b>

**État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu, selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	Note	2006	2005	2004
Solde au début de l'exercice		1 598 \$	1 025 \$	605 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A, G	4	-	-
Écart de conversion	E	(224)	573	420
Régimes de rémunération, adoption du FAS 158	D	(48)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		<b>1 330 \$</b>	<b>1 598 \$</b>	<b>1 025 \$</b>

**État consolidé des bénéfices non répartis, selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	9 327 \$	7 955 \$	5 076 \$
Bénéfice net	5 836	3 252	3 733
Dividendes sur actions ordinaires	(304)	(238)	(183)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 485)	(1 642)	(671)
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>11 374 \$</b>	<b>9 327 \$</b>	<b>7 955 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**Bilan consolidé condensé**

31 décembre	2006		2005		
	Note	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis
<b>Actif</b>					
Actif à court terme	D	3 702 \$	3 703 \$	3 604 \$	3 603 \$
Immobilisations (compte tenu de biens non prouvés de 2 668 \$ et de 2 807 \$ aux 31 décembre 2006 et 2005, respectivement)	B, D	45 577	45 496	39 339	39 224
Amortissement et épuisementcumulés		(17 364)	(17 197)	(14 458)	(14 383)
Immobilisations corporelles, montant net (capitalisation du coût entier en ce qui concerne les activités pétrolières et gazières)		28 213	28 299	24 881	24 841
Placements et autres actifs	D	533	488	496	491
Gestion des risques		133	133	530	530
Actifs des activités abandonnées		-	-	2 113	2 113
Écart d'acquisition		2 525	2 525	2 524	2 524
		35 106 \$	35 148 \$	34 148 \$	34 102 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passif à court terme	A, D	3 691 \$	3 742 \$	4 871 \$	4 821 \$
Dette à long terme		6 577	6 577	6 703	6 703
Autres passifs	A, D	79	106	93	22
Gestion des risques		2	2	102	102
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		1 051	1 051	816	816
Passifs des activités abandonnées		-	-	267	267
Impôts sur les bénéfices futurs	F	6 240	6 189	5 289	5 153
		17 640	17 667	18 141	17 884
Capital-actions	C				
Actions ordinaires, sans valeur nominale		4 587	4 617	5 131	5 160
En circulation :2006 – 777,9 millions d'actions 2005 – 854,9 millions d'actions					
Surplus d'apport		160	160	133	133
Bénéfices non répartis		11 344	11 374	9 481	9 327
Écart de conversion	E	1 375	-	1 262	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu		-	1 330	-	1 598
		17 466	17 481	16 007	16 218
		35 106 \$	35 148 \$	34 148 \$	34 102 \$

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des actifs et des passifs des activités abandonnées compris dans l'actif à court terme et le passif à court terme :

Au 31 décembre	2006		2005	
	Montant déjà établi	Selon les PCGR des États-Unis	Montant déjà établi	Selon les PCGR des États-Unis
Actifs des activités abandonnées	- \$	- \$	1 050 \$	1 050 \$
Passifs des activités abandonnées	-	-	438	438

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**États consolidés condensés des flux de trésorerie selon les PCGR des États-Unis**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	5 207 \$	2 699 \$	2 315 \$
Amortissement et épuisement	3 017	2 714	2 348
Impôts sur les bénéfices futurs	1 030	(4)	178
Perte (gain) latente sur la gestion des risques	(2 229)	668	(116)
Perte (gain) de change latente	76	(50)	(285)
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	50	37	22
(Gain) à la cession de participations	(323)	-	(59)
Autres	166	174	99
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	118	464	478
Variation nette des autres actifs et passifs	138	(281)	(176)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	3 343	497	1 565
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	(2 669)	(187)	(1 778)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>7 924 \$</b>	<b>6 731 \$</b>	<b>4 591 \$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(3 333) \$</b>	<b>(3 942) \$</b>	<b>(4 259) \$</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(4 294) \$</b>	<b>(3 275) \$</b>	<b>163 \$</b>

**Notes :**

**A) Instruments dérivés et opérations de couverture**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la société a adopté, selon les PCGR du Canada, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », aux termes duquel les dérivés qui ne sont pas désignés comme couverture doivent être comptabilisés à la juste valeur dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de la juste valeur des dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent. Selon les dispositions transitoires, tout gain ou perte découlant de l'application initiale est reporté et comptabilisé en résultat lorsqu'il est réalisé. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture.

L'adoption du CPN-128, le 1<sup>er</sup> janvier 2004, a donné lieu à la constatation d'une perte reportée de 235 M\$ qui sera comptabilisée en résultat à mesure qu'elle se réalisera. Au 31 décembre 2006, selon les PCGR du Canada, le solde de ce montant est un gain reporté de 16 M\$.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la société a adopté le Statement of Financial Accounting Standards (« SFAS ») 133 aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis. Le SFAS 133 exige que tous les instruments dérivés soient inscrits à la juste valeur dans le bilan comme actif ou passif. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent, à moins que la société ne satisfasse à des critères précis en matière de comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis en vertu du SFAS 133.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
 ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
 TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Le gain réalisé et latent (perte) sur les instruments dérivés se rapporte aux éléments suivants :

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Prix des marchandises (produits, déduction faite des redevances)	2 327 \$	(703) \$	76 \$
Swaps de taux d'intérêt et de devises (intérêts, montant net)	(11)	(9)	(29)
<b>Total des gains latents (pertes)</b>	<b>2 316 \$</b>	<b>(712)</b>	<b>47</b>
Montant attribué aux activités poursuivies	2 229 \$	(668) \$	116 \$
Montant attribué aux activités abandonnées	87	(44)	(69)
	<b>2 316 \$</b>	<b>(712) \$</b>	<b>47 \$</b>

Au 31 décembre 2006, la direction estimait qu'un montant de 0,07 M\$ (0,05 M\$, déduction faite des impôts), inscrit alors dans les autres éléments du résultat étendu, sera reclassé au cours des 12 prochains mois, dans les bénéfices nets.

**B) Capitalisation du coût entier**

Pour ce qui concerne les activités liées au pétrole et au gaz naturel, la méthode de la capitalisation du coût entier selon les PCGR du Canada et celle selon les PCGR des États-Unis diffèrent à l'égard de l'élément qui suit. En vertu des PCGR des États-Unis, un test de dépréciation (plafonnement du coût entier) est mis en œuvre afin de s'assurer que les coûts immobilisés non amortis de chaque centre de coûts ne dépassent pas la valeur actualisée, calculée à un taux d'actualisation de 10 %, du montant net des produits d'exploitation estimatifs futurs non indexés provenant des réserves prouvées, plus les coûts afférents aux biens non prouvés et non dépréciés, moins les frais futurs de mise en valeur et de production connexes et les impôts applicables. Selon les PCGR des États-Unis, l'amortissement pour épuisement est calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide de prix constants. Selon les PCGR du Canada, un test de dépréciation similaire est mis en œuvre, sauf que les flux de trésorerie provenant des réserves prouvées ne sont pas actualisés et que des prix prévus sont utilisés pour déterminer s'il y a dépréciation ou non. Toute perte de valeur est évaluée en fonction de la juste valeur des réserves prouvées et probables. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement pour épuisement est calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs.

Pour déterminer le bénéfice net consolidé selon les PCGR des États-Unis, la société a comptabilisé, en 2001 et pour certains exercices antérieurs, un amortissement pour épuisement supplémentaire par suite de l'application du critère du plafonnement du coût entier. Selon le critère du plafonnement du coût prescrit par les PCGR du Canada, un amortissement pour épuisement supplémentaire n'était pas requis. En conséquence, les coûts immobilisés non amortis assujettis à l'amortissement pour épuisement sont moins importants selon les PCGR des États-Unis.

**C) Rémunération à base d'actions – restructuration de CPL**

En vertu des PCGR du Canada, des coûts de rémunération ont été constatés dans les états financiers au titre des options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs en 2003. L'incidence de la rémunération à base d'actions sur les états financiers établie selon les PCGR du Canada, qui serait d'un même montant selon les PCGR des États-Unis, est présentée à la note 14.

En vertu des dispositions de l'interprétation n° 44 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), « Accounting for Certain Transactions Involving Stock Compensation », une charge de rémunération doit être comptabilisée si la valeur intrinsèque des options sur actions n'est pas exactement la même immédiatement avant et après une restructuration du capital-actions. Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), la société a procédé à une restructuration du capital-actions. Par suite de cette réorganisation, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions



## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

attribuées par EnCana, comme il est décrit à la note 14. Par suite de cette opération, les options de remplacement avaient une valeur intrinsèque différente avant et après la restructuration. Les PCGR du Canada n'exigent pas que ces options soient réévaluées.

### **D) Régimes de rémunération**

#### *Régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi*

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 158, « *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans, an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106, and 132(R)* ». Selon le SFAS 158, EnCana est tenue de constater au bilan la surcapitalisation ou la sous-capitalisation des régimes à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi en tant qu'actif ou passif. La société est aussi tenue d'intégrer les changements de la capitalisation dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Société n'est pas tenue d'inscrire la capitalisation de ces régimes au bilan.

#### *Droits alternatifs à la plus-value des actions (« DAPVA ») et droits différés à la valeur des actions (« DDVA »)*

En application des PCGR du Canada, les obligations au titre des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs sont comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 123(R), « *Share-Based Payment* », en utilisant la méthode prospective modifiée. Le SFAS 123(R) interdit l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque pour la comptabilisation des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs. Ces régimes, y compris les droits alternatifs à la plus-value des actions (DAPVA) et les droits différés à la valeur des actions (« DDVA »), doivent désormais être réévalués à la juste valeur à chaque date de fin d'exercice jusqu'à la date de règlement.

Dans la mesure où la charge de rémunération porte sur des salariés directement associés aux activités de découverte et de mise en valeur du gaz naturel et du pétrole brut, elle est inscrite à l'actif au titre des immobilisations corporelles. Les montants qui ne sont pas inscrits à l'actif sont comptabilisés au titre des frais d'administration ou des charges d'exploitation. Comme la société a adopté le SFAS 123(R) en utilisant la méthode prospective modifiée, les données des exercices antérieurs n'ont pas été retraitées, conformément aux dispositions de la norme.

Selon le SFAS 123(R), en vertu de la méthode prospective modifiée, l'incidence cumulative d'un changement de méthode comptable doit être présenté dans l'état consolidé des résultats de l'exercice considéré. L'incidence cumulative, après impôts, de l'adoption du SFAS 123(R) au 1<sup>er</sup> janvier 2006 est une perte de 15 M\$.

### **E) Écart de conversion**

Selon les PCGR des États-Unis, les gains et les pertes découlant de la conversion des comptes des établissements étrangers autonomes doivent être portés dans les autres éléments du résultat étendu. En vertu des PCGR du Canada, ces montants doivent être comptabilisés dans les capitaux propres.

### **F) Impôts sur les bénéfices futurs**

Selon les PCGR des États-Unis, les impôts sur les bénéfices futurs sont calculés au moyen des taux d'imposition en vigueur, alors que les PCGR du Canada prévoient l'utilisation de taux d'imposition pratiquement en vigueur.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

Les ajustements des impôts futurs inclus dans le tableau du rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis et dans le bilan consolidé condensé tiennent compte de l'incidence des différences de taux mentionnées ci-dessus, le cas échéant, et de l'incidence fiscale des autres éléments de rapprochement.

Le tableau suivant illustre le rapprochement entre le taux d'imposition réglementaire en vigueur et le taux d'imposition effectif :

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices, selon les PCGR des États-Unis	7 179 \$	3 900 \$	3 052 \$
Taux réglementaire au Canada	34,7 %	37,9 %	39,1 %
Impôts sur les bénéfices prévus	2 491	1 478	1 193
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Paiements à la Couronne non déductibles au Canada	97	207	192
Déduction relative aux ressources au Canada	(16)	(202)	(256)
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	(98)	(235)	(50)
Incidence des réductions des taux d'imposition	(457)	-	(109)
Gains en capital non imposables	(1)	(24)	(91)
Pertes en capital non constatées	-	-	17
Valeurs fiscales conservées après dessaisissements	-	(68)	(169)
Impôts des grandes sociétés	-	25	24
Autres	(44)	20	(14)
Impôts sur les bénéfices selon les PCGR des États-Unis	1 972 \$	1 201 \$	737 \$
Taux d'imposition effectif	27,5 %	30,7 %	24,1 %

Le montant net des passifs d'impôts reportés s'établit comme suit :

31 décembre	2006	2005
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	4 632 \$	4 407 \$
Écarts temporaires liés à la société de personnes	1 251	1 226
Autres	317	-
Actifs d'impôts futurs		
Pertes d'exploitation nettes reportées en avant	(11)	(47)
Autres	-	(433)
Passifs d'impôts futurs, montant net	6 189 \$	5 153 \$

**G) Autres éléments du résultat étendu**

Les PCGR des États-Unis exigent la présentation, à titre d'autre élément du résultat étendu, de toute variation des capitaux propres qui résulte d'opérations ou d'autres faits n'émanant pas des propriétaires au cours de la période. Les PCGR du Canada ne comportent pas d'exigence similaire. Les autres éléments du résultat étendu découlent des ajustements transitoires qui ont résulté de l'adoption du SFAS 133, le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Au 31 décembre 2006, le cumul des autres éléments du résultat étendu lié à ces éléments consistait en une perte de 2,1 M\$, déduction faite des impôts.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
ÉTABLIES SELON LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA  
TOUS LES MONTANTS SONT EN MILLIONS DE DOLLARS US, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE

**H) État consolidé des flux de trésorerie**

Certains éléments présentés comme activités d'investissement ou de financement en vertu des PCGR du Canada doivent être présentés à titre d'activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis.

**I) Dividendes déclarés sur actions ordinaires**

Exercices terminés les 31 décembre	2006	2005	2004
Dividendes par action	0,39 \$	0,28 \$	0,20 \$

**J) Prises de position récentes en comptabilité**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 154, « Accounting Changes and Error Corrections, a replacement of APB Opinion No. 20 and SFAS 3 ». Le SFAS 154 exige l'application rétrospective de tout changement volontaire de principe comptable, à moins que ce ne soit irréalizable. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la société a adopté les recommandations de l'abrégié No. 04-13 de l'Emerging Issues Task Force (« EITF »), intitulé « *Accounting for Purchases and Sales of Inventory with the Same Counterparty* », en application des PCGR du Canada et des États-Unis. Cette modification n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net des exercices visés. Se reporter à la note 2 pour de plus amples renseignements.

La société a évalué les nouvelles prises de position comptable, ou les mises à jour, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur et a déterminé que les prises de position comptable ci-après pourraient avoir une incidence importante sur ses résultats :

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, EnCana sera tenue d'adopter, en application des PCGR des États-Unis, l'Interpretation No. 48 du FASB, intitulée « *Accounting for Uncertainty in Income Taxes, an interpretation of FASB Statement No. 109* ». Cette interprétation clarifie les obligations de comptabilisation et d'informations à fournir dans les états financiers sur les positions fiscales incertaines qu'une entité a prises ou compte prendre dans ses déclarations fiscales. La norme donne aussi des directives en ce qui a trait à la décomptabilisation d'avantages fiscaux comptabilisés antérieurement et le classement des passifs d'impôts dans le bilan. La société évalue actuellement l'incidence que cette interprétation pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, EnCana sera tenue d'adopter, en application des PCGR des États-Unis, le SFAS 157, « *Fair Value Measurements* ». Le SFAS 157 fournit une définition courante de la juste valeur, établit un cadre pour les évaluations en juste valeur selon les PCGR des États-Unis et précise les informations supplémentaires à fournir sur les évaluations en juste valeur. Le SFAS 157 s'applique lorsque d'autres prises de position en matière de comptabilité exigent des évaluations en juste valeur et il n'oblige pas à procéder à de nouvelles évaluations en juste valeur. La société évalue actuellement l'incidence de cette prise de position sur ses états financiers consolidés.